



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Rapport ministériel sur les résultats de Parcs Canada 2021 — 2022



© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2022

N° de catalogue : R61-108F-PDF

ISSN 2561-1534

Table des matières

De la part du ministre	1
De la part du président et directeur général	3
Aperçu des résultats	5
Résultats : ce que nous avons accompli	7
Responsabilité essentielle	7
Services internes	58
Dépenses et ressources humaines	67
Dépenses	67
Ressources humaines	69
Dépenses par crédit voté	69
Dépenses et activités du gouvernement du Canada	69
États financiers et faits saillants des états financiers	70
Renseignements ministériels	73
Profil organisationnel	73
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons	73
Contexte opérationnel	73
Cadre de présentation de rapports	74
Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes	74
Tableaux de renseignements supplémentaires	74
Dépenses fiscales fédérales	74
Coordonnées de l'organisation	75
Annexe : Définitions	77
Notes de fin de rapport	81

De la part du ministre



Je suis heureux, en tant que ministre responsable de Parcs Canada, de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022 de Parcs Canada.

Parcs Canada a effectué de nombreuses réalisations importantes à l'appui des priorités du gouvernement du Canada au cours de la dernière année.

Les efforts déployés par Parcs Canada, en collaboration avec les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour établir de nouvelles aires protégées continuent de contribuer de façon importante à l'engagement du gouvernement du Canada de conserver 25 % de ses terres et de ses eaux d'ici 2025, et 30 % de celles-ci d'ici 2030. En 2021-2022, deux évaluations de faisabilité ont été lancées pour les aires marines nationales de conservation proposées dans l'ouest de la baie James et la côte centrale de la Colombie-Britannique. Un protocole d'entente a été signé avec les Micmacs d'Epekwitnewaq pour travailler officiellement à l'établissement d'une nouvelle réserve de parc national à Pituamkek, à l'Île-du-Prince-Édouard.

En août 2021, un nouveau programme a été annoncé pour appuyer la création d'un réseau de parcs urbains nationaux. Le Programme des parcs urbains nationaux est la prochaine étape pour Parcs Canada, dont l'histoire qui s'étend sur 110 ans a permis à la population canadienne d'avoir accès à un réseau de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et d'un parc urbain national. Dans le cadre de ce programme, Parcs Canada collabore avec les municipalités, les provinces, les partenaires autochtones et les organismes de conservation, entre autres, pour cerner les possibilités de créer ou d'agrandir des parcs urbains nationaux dans des milieux urbains et périurbains partout au Canada. Six déclarations de collaboration ont été signées afin d'examiner la possibilité d'établir des parcs urbains nationaux à Victoria, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg, à Windsor et à Halifax. Des discussions sont également en cours avec la Ville de Montréal.

L'engagement pris par le gouvernement du Canada en faveur de la réconciliation et du renouvellement des relations avec les peuples autochtones, fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat, demeure inébranlable. La mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation est un élément essentiel de cet engagement. En s'appuyant sur la désignation, en 2020, du réseau des pensionnats indiens comme événement d'importance historique nationale, Parcs Canada continue de collaborer avec ses partenaires autochtones pour commémorer l'histoire tragique des pensionnats indiens au

Canada et répondre à l'appel à l'action 79. En 2021, l'ancien pensionnat indien de Muscowequan et l'ancien pensionnat indien de Shingwauk ont été désignés lieux historiques nationaux.

Tout au long de la deuxième année de la pandémie de COVID-19, les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation ont continué d'être un refuge où les Canadiens et les Canadiennes pouvaient profiter en toute sécurité des bienfaits du plein air et de la nature sur la santé et le bien-être. Les efforts de Parcs Canada pour maintenir l'accès à ces lieux précieux ont assuré un débouché inestimable pour 21,6 millions de visiteurs et ont donné un élan important au tourisme local et régional dans des collectivités partout au Canada.

Parcs Canada a également joué un rôle essentiel en veillant à la sécurité des Canadiens et Canadiennes, des visiteurs et des collectivités. Pour remédier aux répercussions du changement climatique, un montant supplémentaire de 52,5 millions de dollars sur cinq ans est prévu dans le Budget 2021 pour que Parcs Canada améliore la préparation aux feux de forêt dans les parcs nationaux du Canada. Ce financement permet à Parcs Canada d'embaucher du personnel supplémentaire de gestion des incendies et d'acheter l'équipement de lutte contre les incendies nécessaires, ainsi que de mener d'autres activités de réduction des risques, telles que l'enlèvement mécanique de la végétation et la réalisation de feux dirigés. Parcs Canada a également déployé 180 membres d'équipe pour fournir de l'aide à cinq provinces et territoires en 2021, notamment 143 membres qui ont aidé à lutter contre les incendies dévastateurs en Colombie-Britannique à l'été 2021.

Je suis fier du travail accompli en 2021-2022. Je me réjouis à l'idée de continuer d'appuyer Parcs Canada dans la réalisation de son mandat de protéger les exemples de patrimoine culturel et naturel d'importance nationale et de faire part de l'histoire de ces lieux précieux.



L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

De la part du président et directeur général



Je suis fier de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022 de Parcs Canada, qui souligne les nombreuses réalisations de l'équipe de Parcs Canada.

La plus grande force de Parcs Canada est l'ensemble des membres de son équipe qui ont continué de faire preuve de professionnalisme et de dévouement au cours de la dernière année. Cet engagement est clair dans le travail accompli par Parcs Canada tout au long de la période visée par le présent rapport.

En tant que chef de file reconnu en matière de conservation, Parcs Canada a pris des mesures pour protéger les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et contribuer au rétablissement des espèces en péril. En 2021-2022, Parcs Canada a investi plus de 25 millions de dollars dans des projets de conservation dans des lieux administrés par Parcs Canada et a fait progresser la mise en œuvre de 23 plans d'action visant plusieurs espèces qui comprennent des mesures de rétablissement pour plus de 250 espèces en péril.

Pour une deuxième année, Parcs Canada s'est adapté à l'évolution de la pandémie de COVID-19 et a mis en œuvre des mesures pour offrir un environnement sûr, propre et sain aux visiteurs et aux membres de son équipe. Grâce à ces efforts, plus de Canadiens et de Canadiennes que jamais ont choisi de passer leurs vacances dans un endroit administré par Parcs Canada; de surcroît, la demande pour camper a été sans précédent. Cette année, un nouveau record a été établi, avec 516 000 nuitées de camping en 2021-2022, accueillant des millions de Canadiens et de Canadiennes dans les terrains de camping des parcs nationaux du pays.

Parcs Canada a également continué de mettre en œuvre le plus important plan d'infrastructure fédéral en 111 ans d'histoire. Grâce à cet investissement, Parcs Canada travaille à offrir aux visiteurs des expériences sécuritaires, de grande qualité et enrichissantes qui les rapprochent de la nature et de l'histoire, grâce à des projets tels que le réaménagement du terrain de camping de Whistler dans le parc national Jasper, l'achèvement du sentier polyvalent ʔaps̓ciik ʔašii, un sentier de 25 kilomètres qui traverse la réserve de parc national Pacific Rim, et la stabilisation de la tour au lieu historique national du Fort-Mississauga.

Parcs Canada demeure déterminé à faire en sorte que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation témoignent de la diversité du Canada et que tout le monde puisse en profiter. Parcs Canada continue de travailler à cultiver une communauté d'inclusion et de soutenir les personnes racisées, les Autochtones, les

communautés 2ELGBTQ2+ et les personnes handicapées, qui sont des membres de l'équipe et des visiteurs appréciés.

En 2021-2022, Parcs Canada a entrepris de nombreuses initiatives pour accroître la diversité de l'effectif et améliorer les politiques et les programmes qui appuient l'équité en milieu de travail. Ces initiatives comprenaient un examen des politiques, des programmes et des pratiques de gestion des ressources humaines pour remédier à la sous-représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Parcs Canada a également entrepris une analyse intersectionnelle de son Programme national des uniformes pour veiller à ce que les pièces d'uniforme et les procédures connexes ne limitent pas l'expression de genre et à ce qu'elles répondent aux besoins des employés handicapés et permettent à tous les membres de l'équipe de ressentir un sentiment d'appartenance.

Parcs Canada continue de travailler avec les communautés autochtones et d'autres communautés racisées, ses partenaires et les principaux intervenants pour mettre en œuvre le *Cadre pour l'histoire et la commémoration*. Cette démarche encouragera une plus grande diversité de désignations patrimoniales et permettra aux Canadiens et aux Canadiennes d'en apprendre davantage sur la portée de notre histoire commune lorsqu'ils visitent des lieux administrés par Parcs Canada. Jusqu'ici, le gouvernement du Canada a officiellement reconnu des milliers de lieux, de personnes et d'événements dans le cadre de ses programmes de désignation patrimoniale, y compris un certain nombre de désignations historiques liées à l'histoire des Noirs, à l'histoire des Autochtones et à l'histoire des groupes privés d'équité, qui ont été annoncées et présentées en 2021-2022.

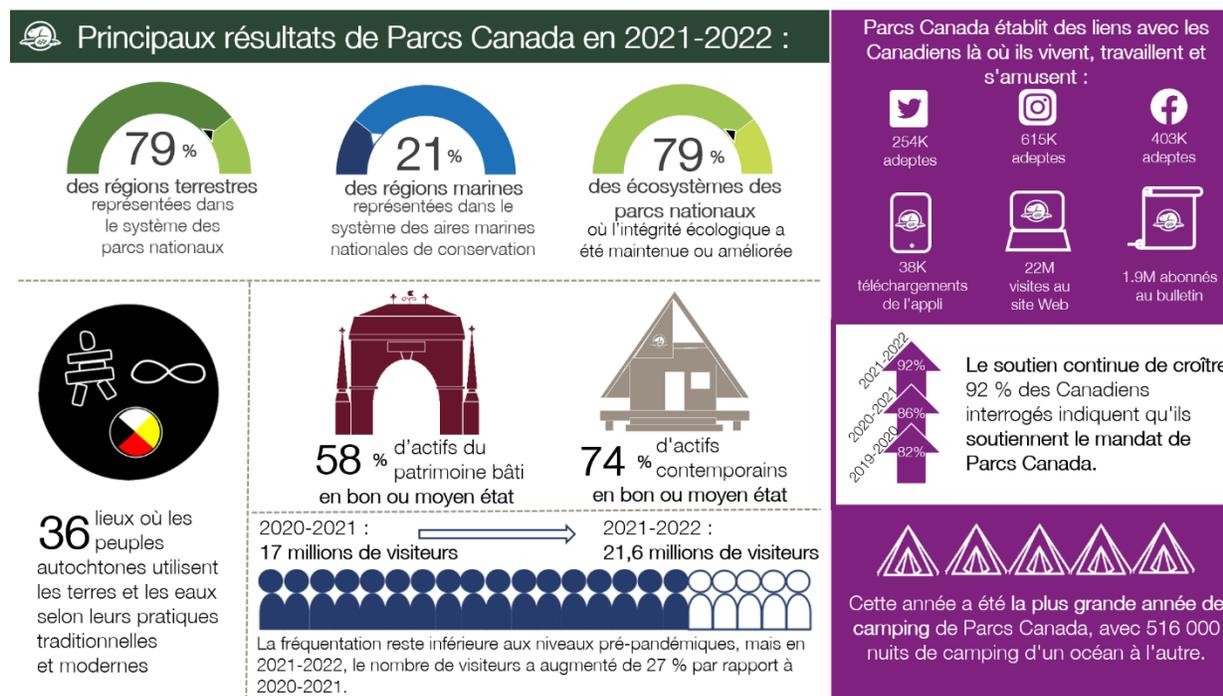
Je me réjouis à la perspective de poursuivre les progrès importants soulignés dans ce rapport. Grâce à une collaboration continue avec les communautés autochtones, les partenaires et les intervenants, Parcs Canada veillera à ce que les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation soient protégés pour les générations actuelles et futures et à ce qu'ils demeurent une source de fierté pour toute la population canadienne.



Ron Hallman

Président et directeur général
Agence Parcs Canada

Aperçu des résultats



La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les activités de Parcs Canada en 2021-2022. Malgré cela, des progrès importants ont été réalisés pour respecter les engagements. Voici quelques réalisations dignes de mention :

- Accueillir 21,6 millions de visiteurs dans les lieux de Parcs Canada, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2020-2021. Malgré une fréquentation inférieure à la normale et une réduction importante du nombre de visiteurs internationaux au Canada, Parcs Canada a établi un record de 516 000 nuits de camping en 2021-2022 ;
- Le niveau d'appui des Canadiens à la protection et à la mise en valeur des lieux de Parcs Canada est le plus élevé jamais atteint, soit 92 % ;
- Faire des progrès significatifs vers la création de nouveaux parcs nationaux, de réserves de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans des zones naturelles non représentées ;
- Poursuivre des progrès dans les engagements en matière d'équité, d'accessibilité, d'inclusion et de diversité de la main-d'œuvre, et de bien-être, avec un examen complet et de grande envergure de la gestion des ressources humaines afin d'identifier et d'éliminer les obstacles à la pleine participation des principaux groupes visés par l'équité, et avec des réseaux de champions de l'équité renforcés et revigorés ;

- Respecter les engagements visant à améliorer l'état du patrimoine bâti et des biens contemporains du portefeuille de Parcs Canada, à la suite du plus important programme d'investissement dans l'infrastructure des 111 ans d'histoire de Parcs Canada.

Dépenses réelles totales pour 2020-2021	Nombre réel d'équivalents temps plein pour 2021-2022
1 163 958 695	5 856

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints de Parcs Canada, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Description

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Résultats

Résultat ministériel 1 : le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats reels 2021-2022
Pourcentage des régions terrestres représentées dans le système des parcs nationaux	Au moins 82 %	D'ici mars 2025	79 %
Pourcentage de régions marines représentées dans le système national d'aires marines de conservation	Au moins 31%	D'ici mars 2025	21 %

En collaboration avec des partenaires autochtones, des intervenants et d'autres ordres de gouvernement, Parcs Canada contribue de façon importante à l'engagement du gouvernement du Canada à stopper et à renverser la perte de biodiversité. Le travail d'établissement de Parcs Canada est une composante essentielle de l'engagement du Canada à conserver 25 % des terres et des eaux intérieures et 25 % des zones marines et côtières d'ici 2025, pour atteindre 30 % d'ici 2030.

Malgré les défis constants liés à la pandémie de COVID-19 au cours de cette période de rapport, qui ont eu un impact sur les voyages et ont entraîné des retards dans la connexion avec les partenaires, Parcs Canada a été en mesure de faire progresser plusieurs initiatives d'établissement.

Création de nouveaux parcs nationaux

Les parcs nationaux et les réserves de parcs nationaux du Canada sont créés et gérés pour protéger des exemples représentatifs des régions terrestres du Canada. La création et la gestion des parcs nationaux, en collaboration avec des partenaires autochtones, contribuent également à relier des paysages plus vastes pour favoriser la santé des écosystèmes. [Le Plan du réseau des](#)

[parcs nationaux](#)ⁱ divise le territoire canadien en 39 régions terrestres distinctes, chacune protégeant des milieux naturels représentatifs du patrimoine naturel du Canada.

En mars 2022, la représentation du réseau de parcs nationaux demeure à 79 %, avec 31 des 39 régions terrestres du Canada représentées par 47 parcs nationaux et réserves de parcs nationaux. Ces parcs nationaux et réserves de parc national protègent environ 342 456 kilomètres carrés de terres au Canada.

En 2021-2022, à l'appui de l'engagement du gouvernement du Canada de créer 10 nouveaux parcs nationaux au cours des cinq prochaines années, Parcs Canada et ses partenaires ont fait des progrès démontrables dans les propositions de réserves de parc national pour Okanagan-Sud-Similkameen en Colombie-Britannique et la réserve de parc national Pituamkek dans la région de Hog Islands-Sandhills à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.). Une fois établies, ces aires protégées feront passer le pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux à 84,6 % d'ici mars 2025.

Parcs Canada a également continué à faire avancer les propositions de nouveaux parcs nationaux avec ses partenaires autochtones et les provinces/territoires. Des discussions ont été entamées sur des établissements dans quatre régions naturelles non représentées. Le tableau ci-dessous contient des renseignements sur ces propositions de parcs nationaux, les principaux partenaires de leur création et les mesures prises en 2021-2022 :

Proposition de parc national ou de réserve de parc	Partenaires clés	Actions en 2021-2022
<i>Okanagan Sud-Similkameen</i> Région 3 – Plateau sec intérieur (région non représentée)	Gouvernement de la Colombie Britannique et des Premières nations Sylix	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des négociations avec le peuple Sylix de la nation Okanagan, représenté par la bande indienne d'Osoyoos et la bande indienne de Lower Similkameen.
Région 7 – Plateaux et montagnes de l'intérieur nord (région non représentée)	Gouvernement de la Colombie Britannique, du Yukon et des nations autochtones de la région.	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions ont été entamées avec les groupes autochtones locaux et les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Territoire du Yukon afin d'identifier les emplacements possibles.
Région 14 – Basses terres du Manitoba (région non représentée)	Gouvernement du Manitoba, Nation Cree Misipawistic, autres nations autochtones de la région.	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions ont été entamées avec les groupes autochtones locaux et la province du Manitoba pour déterminer les emplacements possibles.
Région 18 – Plateaux boréaux centraux (région non représentée)	Gouvernement du Manitoba, Gouvernement de l'Ontario, nations autochtones de la région.	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions ont été entamées avec les groupes autochtones locaux et les provinces pour identifier les sites possibles.
Région 22 – Plateau du lac Boréal (région non représentée)	Gouvernement de Terre-Neuve et Labrador et nations autochtones de la région.	<ul style="list-style-type: none"> • Des discussions ont été entamées avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin de déterminer les emplacements possibles.
<i>Réserve du parc national de Pituamkek</i>	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et l'Assemblée des	<ul style="list-style-type: none"> • Fin des consultations publiques. • Signature d'un protocole d'entente avec les Mi'kmaq de l'Î.-P.-É. en janvier 2022,

Région 32 – Plaines maritimes (région non représentée)	conseils d'Epekwitk, L'nuey, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada	<p>indiquant qu'une réserve de parc national est envisageable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des négociations avec les Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard.
--	--	--

Création de nouvelles aires marines nationales de conservation

Les aires marines nationales de conservation sont établies et gérées de manière à protéger des exemples représentatifs des régions marines du Canada pour le bénéfice, l'éducation et le plaisir des Canadiens et du monde entier. Le [Plan de réseau des aires marines nationales de conservation](#)ⁱⁱ divise les océans et les Grands Lacs du Canada en 29 régions marines, chacune étant unique et englobant une combinaison de terres submergées et côtières, l'eau et les espèces qui s'y trouvent.

En mars 2022, le système des aires marines nationales de conservation (AMNC) était achevé à 21 %, six des 29 régions marines du Canada étant représentées par cinq AMNC et réserves d'AMNC existantes. Ces AMNC et réserves d'AMNC représentent environ 123 740 kilomètres carrés d'eaux au Canada. Parcs Canada est en voie d'atteindre son objectif de représenter 31 % des régions d'ici mars 2025.

Cette année, à l'appui de l'engagement du gouvernement du Canada d'établir 10 nouvelles AMNC au cours des cinq prochaines années, Parcs Canada a réalisé des progrès importants dans le cadre de plusieurs propositions d'AMNC dans des régions marines non représentées et a entamé des négociations sur deux autres études de faisabilité. Des discussions ont eu lieu avec des partenaires clés sur d'autres propositions. Le tableau ci-dessous contient des renseignements sur ces propositions d'AMNC, les partenaires clés dans leur établissement et les actions entreprises en 2021-2022.

Proposition d'aire marine nationale de conservation	Partenaires clés	Actions en 2021-2022
<p>Côte centrale de la Colombie-Britannique</p> <p>Région 3 – Queen Charlotte Sound (région non représentée)</p>	Gouvernement de la Colombie-Britannique et quatre Premières nations de la Côte centrale	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un protocole d'entente avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et quatre Premières nations de la côte centrale de la province. • Lancement d'une étude de faisabilité.
<p>Sud du détroit de Georgia</p> <p>Région 5 – Détroit de Géorgie (région non représentée)</p>	Gouvernement de la Colombie-Britannique, Premières nations locales et parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail sur l'évaluation de la faisabilité. • Nous avons travaillé à renforcer les relations avec plus d'une douzaine de Premières Nations impliquées. • Progrès dans la mise en place d'un nouveau comité de gouvernance tripartite (Canada-Colombie-Britannique-Premières nations) pour diriger l'évaluation en collaboration.
<p>Zone de protection marine de Tuvaijuittuq</p>	Pêches et Océans Canada, le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association.	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec Pêches et Océans Canada, le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association ont travaillé à l'avancement de l'étude de faisabilité.

Régions 6 – Bassin arctique - et 8 - archipels arctiques (régions non représentées)		<ul style="list-style-type: none"> • Développement de plusieurs options de limites pour les consultations communautaires qui ont été retardées en raison des protocoles COVID-19.
Baie d'Hudson occidentale (au large de Churchill) Régions 13 – Baie d'Hudson (région non représentée)	Gouvernement de l'Ontario, Conseil Mushkegowuk et neuf communautés Cree locales	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de plusieurs options de limites pour les consultations communautaires qui ont été retardées en raison des protocoles COVID-19. • Début d'une étude de faisabilité
Baie James orientale Région 14 – Baie James (région non représentée)	Gouvernement de la Nation Cree Gouvernement du Nunavut et Gouvernement du Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail sur l'étude de faisabilité. • Les progrès réalisés en 2021-2022 ont été retardés en raison de la pandémie mondiale COVID-19 qui a eu un impact et a retardé l'engagement de la communauté.
Baie James occidentale Région 14 – Baie James (région non représentée)	Conseil Mushkegowuk, Gouvernement de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> • Début d'une l'étude de faisabilité
Côte Nord du Labrador Région 16 – Plateau du Labrador (région non représentée)	Gouvernements du Nunatsiavut, de Terre-Neuve et Labrador et Makivik Corporation	<ul style="list-style-type: none"> • Signature d'un protocole d'entente avec le gouvernement du Nunatsiavut pour explorer la faisabilité de l'établissement d'une aire protégée autochtone en vertu de la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada. • Tenue de réunions d'avancement avec le gouvernement provincial et la Société Makivik • Des ateliers de collecte d'informations ont été organisés pour l'étude de faisabilité. • Des sessions d'engagement communautaire étaient prévues mais ont été retardées en raison de la COVID-19 et des conditions météorologiques.
Fjords de la Côte sud de Terre-neuve Région 21 – Canal Laurentien (région non représentée)	Gouvernement de Terre-neuve et Labrador, communautés des Premières nations locales	<ul style="list-style-type: none"> • Début des négociations en vue des études de faisabilité avec les groupes autochtones locaux et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, dans le but de signer un protocole d'entente d'ici la fin de 2022.
Îles de la Madeleine Région 20 – Talus du plateau madelinien (région non représentée)	Gouvernements du Québec, des Premières nations et des collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail avec le gouvernement du Québec, un comité consultatif local et Pêches et Océans Canada pour régler les problèmes liés à la mise en œuvre des nouvelles normes fédérales sur les aires marines protégées. • Travail avancé sur l'étude de faisabilité.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	Au moins 92 %	D'ici mars 2023	79 %

Un écosystème a une intégrité écologique lorsque :

- il possède les espèces vivantes et non vivantes attendues dans sa région naturelle ;
- ses processus - les moteurs qui font fonctionner un écosystème, tels que le feu, les inondations et la prédation - se produisent avec la fréquence et l'intensité attendues dans sa région naturelle.

Parcs Canada prend très au sérieux son mandat de protection de l'intégrité écologique. Il gère l'un des rares réseaux de parcs nationaux au monde à disposer d'un programme de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique à l'échelle du réseau, comprenant plus de 700 mesures scientifiques qui éclairent les priorités propres aux parcs et orientent les mesures de restauration.

Les résultats de la surveillance indiquent que les menaces à grande échelle, comme les changements climatiques et les espèces envahissantes, ainsi que les facteurs de stress locaux, comme la pollution de l'eau, affectent les écosystèmes. En raison de l'ampleur des facteurs de stress tels que les changements climatiques et les espèces envahissantes, Parcs Canada a ajusté la date objectif pour cet indicateur dans son plan ministériel 2022-2023 à mars 2025.

Toutefois, on observe également des améliorations dans certains écosystèmes. Six écosystèmes qui étaient en déclin en 2020-2021 se sont stabilisés en 2021-2022. Treize écosystèmes qui étaient stables s'améliorent maintenant. Ces améliorations peuvent être attribuées, du moins en partie, aux mesures de gestion visant à protéger les espèces en péril et à restaurer les écosystèmes.

Le travail se poursuit pour améliorer les méthodes de collecte de données pour cet indicateur. Le programme de surveillance a été amélioré en 2021-2022 par l'ajout et l'amélioration des mesures de l'intégrité écologique et par une meilleure utilisation des différents modes de connaissance (c'est-à-dire la science occidentale et le savoir autochtone). Dans certains cas, une surveillance améliorée fournit des informations qui modifient notre compréhension de l'état et de la tendance d'un écosystème. Dans le parc national des Mille-Îles, des mesures supplémentaires ont été évaluées dans l'écosystème d'eau douce, ce qui a fait passer l'état de l'écosystème de passable à bon en 2021. Par exemple, l'évaluation des glaciers du parc national Auyuittuq a été améliorée grâce à la collaboration de partenaires inuits qui ont inclus les systèmes de connaissances traditionnelles aux côtés des approches scientifiques occidentales. Ce travail a révélé que la tendance était au déclin.

Une surveillance écologique de haute qualité a fourni des renseignements qui ont permis de prioriser le financement des projets de restauration écologique vers les écosystèmes qui en avaient le plus besoin. En 2021-2022, plus de 70 projets de restauration étaient en cours dans les endroits administrés par Parcs Canada. Ces projets sont conçus pour contribuer au maintien

et à l'amélioration de l'intégrité écologique. Dans 16 de ces cas, les résultats de la surveillance démontrent déjà des progrès mesurables ; cinq projets peuvent avoir contribué à stopper les déclin ou à maintenir des conditions stables et 11 projets peuvent avoir contribué à améliorer l'intégrité écologique. Par exemple, l'augmentation de l'intégrité écologique de l'écosystème d'eau douce du parc national de la Mauricie est probablement due à l'élimination d'anciens barrages qui a permis d'améliorer la connectivité aquatique.

Protection et rétablissement des espèces en péril

La protection et le rétablissement des espèces au sein d'un écosystème contribuent grandement à l'amélioration de l'intégrité écologique. En vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP), Parcs Canada est responsable de la protection et du rétablissement des espèces inscrites qui se trouvent dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux. Au cours de la période visée par le présent rapport, Parcs Canada a réalisé d'importants travaux liés à ses responsabilités en matière d'espèces en péril, notamment :

- Réalisation de 70 % des mesures de redressement identifiées dans les plans d'action de la LEP, dépassant largement l'objectif de 50 % d'ici 2023.
- Publication de huit rapports de mise en œuvre de plans d'action multi-espèces sur le [Registre public des espèces en péril](#)ⁱⁱⁱ détaillant les réalisations importantes en matière de rétablissement des espèces pour Parcs Canada au cours des cinq dernières années ;
- Faire progresser la mise en œuvre de 23 plans d'action multi-espèces qui comprennent des mesures de rétablissement pour plus de 250 espèces dont la conservation est préoccupante, y compris plus de 202 espèces inscrites sur la liste de la LEP ;
- Publication du Plan de rétablissement et du plan d'action pour le chien de prairie à queue noire et des plans de gestion pour la population de prairie de l'aster Nahanni et du Mormon Metalmark.

Ces activités appuient également les engagements de Parcs Canada dans sa [Stratégie ministérielle de développement durable 2020 à 2023](#)^{iv} sous le thème du maintien de populations fauniques saines. Le [Registre public des espèces en péril](#)^v contient des renseignements sur les travaux de Parcs Canada relatifs à des espèces particulières.

Mettre en œuvre une action de conservation renforcée

En 2021-2022, Parcs Canada a investi plus de 25 millions de dollars dans des projets de conservation qui ont contribué à améliorer l'intégrité écologique des lieux administrés par Parcs Canada par l'entremise de son Programme de conservation et de restauration (CoRe). Ces investissements soutiennent des approches novatrices et collaboratives pour des projets de conservation visant à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux, la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation et le rétablissement des espèces en péril.

Le programme CoRe est un catalyseur pour l'innovation en matière de conservation. Par exemple, un projet de l'Unité de gestion de Lac-Louise, Yoho et Kootenay de Parcs Canada a mis à l'essai une nouvelle approche d'incubation des œufs de poisson avant de les relâcher dans un habitat restauré dans des sites éloignés. Une remorque d'incubation mobile suivie de l'incubation des œufs dans le cours d'eau réduit la mortalité et permet aux alevins de s'imprégner de leur cours d'eau natal. Cette année, le projet « Saving Threatened Trout » a permis de réintroduire plus de 300 truites fardées versant de l'Ouest et d'incuber 16 000 autres œufs avant de les relâcher.

Prévenir, détecter, réagir, contrôler et gérer les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont présentes dans presque toutes les aires protégées de Parcs Canada, des régions méridionales aux régions boréales, et affectent la gestion de ces lieux protégés de nombreuses façons. Certaines espèces exotiques envahissantes constituent des menaces importantes pour l'intégrité écologique des parcs nationaux, les espèces en péril, ou les deux. Les infestations peuvent également créer des dangers pour la sécurité ainsi que des risques pour les biens et les valeurs culturelles ou avoir un impact sur les expériences des visiteurs, comme le dendroctone du pin ponderosa dans le parc national Jasper. Des projets de restauration écologique sont mis en œuvre dans l'ensemble du réseau de lieux patrimoniaux protégés de Parcs Canada afin de rétablir les écosystèmes et les espèces qui ont été touchés par les espèces exotiques envahissantes. Les activités clés en 2021-2022 comprennent :

- Partenariat avec 10 Premières nations différentes pour retirer 1200 cormorans hyperabondants, des cerfs, des orignaux, des bisons et plus de 100 000 oursins dans sept parcs nationaux afin de favoriser la régénération des varechs, des forêts caroliniennes et boréales ;
- Investir dans 17 projets dans des endroits de Parcs Canada qui ont réduit les impacts des espèces envahissantes, qui sont la menace la plus répandue pour l'intégrité écologique et les espèces en péril. Par exemple, les insectes forestiers envahissants comme le puceron lanigère de la pruche tuent des milliers d'arbres chaque année, ce qui met en danger les espèces qui dépendent des vieilles forêts et la sécurité des visiteurs. L'année dernière, le parc national et lieu historique national Kejimikujik a protégé 479 de ses plus grosses pruches et a planté 1500 arbres autochtones dans des zones où les pruches sont en déclin.

Collaborer pour lutter contre l'achigan à petite bouche envahissant dans le parc national du Mont-Riding

Au parc national du Mont-Riding, Parcs Canada a lancé un projet en collaboration avec la Première nation ojibway Keeseekoowenin pour rechercher et contrôler l'achigan à petite bouche, une espèce envahissante du lac Clear qui fait concurrence aux poissons locaux pour les ressources.

En juin 2021, le personnel de Parcs Canada chargé de la conservation des ressources et la Première nation ojibway Keeseekoowenin ont mené des travaux de collaboration sur la pêche dans le lac Clear. Ces travaux visaient à recueillir des renseignements sur l'invasion de l'achigan à petite bouche et à surveiller la santé des populations de poissons du lac Clear.

Au total, 354 achigans à petite bouche ont été retirés du lac Clear pendant la saison d'exploitation 2021, dont la plupart étaient des juvéniles.

Renforcer la connaissance des écosystèmes côtiers et marins

En 2021-2022, Parcs Canada a terminé ses consultations avec d'autres ministères fédéraux et des organisations autochtones clés en vue d'une mise à jour de la politique et de la directive sur les aires marines nationales de conservation (AMNC). Grâce à la politique actualisée et aux nouveaux outils, Parcs Canada sera mieux placé pour comprendre l'état des aires marines nationales de conservation - et en rendre compte -, pour gérer efficacement ces aires et pour contribuer à la conservation des océans et des Grands Lacs.

Cette année, Parcs Canada a également poursuivi le travail d'élaboration d'un cadre national de surveillance qui exige que chaque site dispose d'une série d'indicateurs pour surveiller l'état des

écosystèmes et l'utilisation écologiquement durable des AMNC. Une ébauche de norme pour la surveillance et la production de rapports sur la durabilité écologique dans les AMNC a été élaborée. Les AMNC existantes mettent en œuvre des programmes de surveillance, et des indicateurs ont été inclus dans le [Rapport 2021 sur l'état des lieux du patrimoine naturel et culturel du Canada](#).^{vi}

Travailler avec des partenaires pour la conservation

La collaboration et le partenariat avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les administrations locales et les secteurs privé et sans but lucratif constituent un élément essentiel du travail de Parcs Canada pour améliorer les connaissances fondamentales sur les espèces, les habitats et les écosystèmes. En 2021-2022, Parcs Canada :

- Augmentation de la capacité scientifique tant au sein de Parcs Canada que dans les organisations partenaires par la prestation d'une formation approfondie sur l'utilisation de l'ADN environnemental (ADNe) et des véhicules aériens sans équipage (drones) ;
- Nous avons continué à collaborer avec Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, la Société pour la nature et les parcs du Canada, les partenaires autochtones, le gouvernement de la Colombie-Britannique et d'autres partenaires et intervenants dans le cadre des préparatifs du cinquième Congrès international sur les aires marines de conservation (CIAMC5), le rassemblement phare mondial, qui doit maintenant se tenir du 3 au 9 février 2023, à Vancouver ;
- Lancement de la campagne de communication #ParksCanadaConservation, pour faire connaître et amplifier les histoires engageantes qui démontrent le leadership de Parcs Canada dans la science des écosystèmes, de la conservation et de la restauration, ainsi que l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation. Ces histoires sont diffusées par les divers canaux de communication de Parcs Canada, tant à l'échelle nationale que locale ;
- Élaboration d'une orientation pour soutenir les collaborations scientifiques et de recherche avec des organismes externes, comme les universités et les organismes non gouvernementaux, afin d'aider à atteindre les objectifs de conservation à l'intérieur et à proximité des lieux administrés par Parcs Canada. Cette orientation met l'accent sur les pratiques de la science ouverte et comprend des outils pour soutenir le partage de l'information avec les parties externes ;
- Nous avons continué à soutenir le Réseau de recherche pancanadien sur les parcs et les aires protégées, notamment en appuyant la tenue du deuxième Sommet de la recherche, qui a eu lieu virtuellement du 22 au 25 février 2022. Ce réseau s'appuie sur la plateforme du Collectif des parcs canadiens pour l'innovation et le leadership (CPCIL) et met en relation des chercheurs, des professionnels indépendants et des praticiens des parcs et des aires protégées.

Collaborer pour protéger la harde de caribous Bluenose-West

Parcs Canada collabore avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les communautés autochtones locales pour assurer la surveillance de la harde de caribous Bluenose-West, conformément à l'engagement pris lors de la création du parc national Tuktut Nogait. Cette harde de caribous est importante pour le mode de vie traditionnel des communautés autochtones locales et a connu un déclin au cours des dernières années. Le parc national Tuktut Nogait englobe la majeure partie des principales aires de mise bas et de post-mise bas de la harde de caribous Bluenose-West.

Pour appuyer ce travail, Parcs Canada et ses partenaires effectuent des relevés aériens de la population et rencontrent les détenteurs du savoir et les conseils locaux de gestion de la faune. Cette approche intégrée et un solide esprit de collaboration permettent d'intégrer les connaissances scientifiques et traditionnelles afin de mieux comprendre et gérer cette importante harde de caribous.

Soutenir la conservation à l'échelle du paysage

En 2021-2022, Parcs Canada a continué de moderniser ses programmes de conservation en intégrant la science, le leadership autochtone, la conservation intelligente du climat et la conservation à l'échelle du paysage dans la gestion efficace des lieux administrés par Parcs Canada. Les principales activités contributives entreprises au cours de ce cycle de rapport sont les suivantes :

- Lancer de nouveaux travaux sur la connectivité écologique, travailler avec des partenaires pour faire progresser la conservation de la connectivité, cartographier et surveiller la connectivité, et élaborer des stratégies pour relever les défis. En 2021-2022, Parcs Canada a entrepris 34 nouvelles initiatives de connectivité ;
- Entreprendre des projets de planification de la conservation en collaboration avec des partenaires pour faire avancer les priorités de conservation partagées dans des paysages plus vastes. En 2021-2022, Parcs Canada a entrepris 16 initiatives de planification intégrée de la conservation ;
- Moderniser l'approche du plan d'action multi-espèces à Parcs Canada pour mieux intégrer l'adaptation au changement climatique, la connectivité écologique et les stratégies de conservation autochtones ;
- Collaborer avec Conservation de la nature Canada (CNC) et Action Chelsea pour le respect de l'environnement pour soutenir l'acquisition de terrains adjacents au parc national de la Mauricie et au parc de la Gatineau administré par la Commission de la capitale nationale, respectivement. Ces acquisitions de terrains, financées par le [Programme national des corridors écologiques](#)^{viii} contribueront à l'amélioration de la connectivité écologique des deux régions et fourniront des occasions d'apprentissage précieuses pour l'élaboration de programmes ;
- Tenue d'ateliers sur l'ébauche de critères nationaux pour les corridors écologiques avec une variété de partenaires et d'intervenants, y compris des experts, des partenaires régionaux de conservation, des partenaires autochtones et des provinces et territoires ;
- Continuer à surveiller et à évaluer l'état des écosystèmes dans les parcs nationaux (par exemple, les forêts, la toundra, les zones humides ou l'eau douce), ce qui permet d'éclairer les décisions de gestion qui contribuent à maintenir ou à améliorer l'intégrité écologique.

Renforcer la résilience de la faune

Le travail de Parcs Canada pour maintenir et améliorer l'intégrité écologique comprend le travail pour soutenir les processus naturels qui soutiennent la santé des écosystèmes, y compris la

gestion des feux de friches et les feux dirigés. À l'appui de ce travail, certaines mesures clés ont été prises en 2021-2022 :

- Recevoir, par le biais du budget 2021, un montant supplémentaire de 52,5 millions de dollars sur cinq ans pour améliorer la préparation aux incendies de forêt dans les parcs nationaux du Canada ;
- Affectation de personnel supplémentaire à la gestion des incendies, acquisition des équipements de lutte contre les incendies nécessaires et augmentation des activités de réduction des risques ;
- Augmenter les activités de réduction des risques d'incendie de forêt, comme l'enlèvement mécanique de la végétation, afin de réduire les risques d'incendie de forêt pour les personnes, les infrastructures et les biens. Au cours de cette année, 24 projets de réduction des risques d'incendie de forêt ont été réalisés dans 14 parcs nationaux et réserves de parcs nationaux et dans deux sites historiques nationaux ;
- Le déploiement de 180 membres d'équipe pour soutenir cinq provinces et territoires, y compris 143 membres d'équipe qui ont aidé à lutter contre les incendies de forêt dévastateurs de l'été 2021 en Colombie-Britannique. En tant que seule organisation fédérale qui gère les incendies de forêt et y réagit, et qui dispose d'un personnel formé et équipé ayant des rôles et des capacités similaires à ceux des organismes provinciaux ou territoriaux de lutte contre les incendies de forêt, Parcs Canada est fier de soutenir ces efforts ;
- Entreprendre 14 projets de brûlage dirigé dans huit parcs nationaux. Ces projets permettent d'atteindre les objectifs d'intégrité écologique et de réduction des risques d'incendie de forêt ;
- Promouvoir des programmes FireSmart Canada qui ont permis de réduire davantage les risques pour les visiteurs et les communautés voisines ;
- Prestation réussie de 12 cours sur les interventions d'urgence liées aux feux de forêt et sur le système de commandement des incidents à plus de 100 employés de Parcs Canada, malgré les limites imposées par la pandémie de COVID-19, ce qui a permis de réduire les risques en améliorant la capacité de Parcs Canada à intervenir en cas d'urgence liée à un feu de forêt,
- Travailler à l'établissement d'un milieu de travail plus diversifié et inclusif au sein du programme de gestion des feux de forêt, à l'appui des objectifs établis par Parcs Canada et le Canadian Interagency Forest Fire Centre, notamment en créant un groupe de travail sur la diversité et l'inclusion dans la gestion des feux de forêt.

Promouvoir l'accès aux espaces verts et au patrimoine culturel et naturel

En 2021-2022, Parcs Canada a continué à soutenir l'initiative #NaturePourTous de l'Union internationale pour la conservation et la nature. #NaturePourTous inspire l'amour de la nature, sachant que plus les gens font l'expérience de la nature et en prennent soin, plus ils voudront travailler à sa conservation.

Les faits marquants de 2021-2022 sont les suivants :

- Élaboration d'un plan stratégique quadriennal et de nouvelles ressources #NaturePourTous, notamment un rapport sur la nature en milieu urbain et un guide sur les bains de forêt en milieu urbain ;
- La création de nouvelles communautés de leadership régionales, dont une au Canada ;
- Le partage d'histoires individuelles de connexion avec la nature, y compris la campagne #NaturePourTous les gens des parcs, sur les canaux de médias sociaux et le site Web de Parcs Canada ;
- Élaborer la trousse à outils Nature Storybook, un guide pour raconter et partager facilement des histoires par le biais de la vidéo, afin de susciter l'amour de la nature et des actions pour la protéger, en utilisant simplement un téléphone cellulaire ; et,
- Continuer à soutenir la zone de découverte #NaturePourTous, qui compte maintenant plus de 530 ressources qui aident les gens à se rapprocher de la nature et à en apprendre davantage à son sujet, y compris 37 liens vers des ressources de Parcs Canada.

Ce travail s'aligne sur les activités de conservation et de visite de Parcs Canada et appuie le résultat ministériel 3 : Les gens se connectent au patrimoine naturel et culturel du Canada et en font l'expérience d'une manière qui leur est significative, ci-dessous, ainsi que ses engagements envers l'initiative Brancher les Canadiens sur la nature dans sa [Stratégie ministérielle de développement durable de 2020 à 2023](#).^{viii}

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Nombre de lieux patrimoniaux naturels gérés en coopération avec les peuples autochtones	Au moins 27	D'ici mars 2022	22

Parcs Canada reconnaît les responsabilités historiques et actuelles des peuples autochtones dans l'intendance du patrimoine naturel de leurs territoires ancestraux et de leurs terres natales. À cette fin, Parcs Canada s'est efforcé de faire progresser les accords de gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux patrimoniaux qu'il administre. Au 31 mars 2022, le nombre de lieux du patrimoine naturel dotés de structures de gestion coopérative où les peuples autochtones ont participé au processus décisionnel était de 22. Ce résultat reflète le fait qu'un accord de gestion coopérative dans la réserve du parc national des îles Gulf a expiré pendant la période de référence.

Tout au long de l'exercice 2021-2022, Parcs Canada et les nations autochtones ont continué à travailler ensemble pour négocier des accords, notamment lors des discussions sur la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, afin de créer de nouvelles structures de gestion coopérative ou d'améliorer les structures existantes dans les lieux administrés par Parcs Canada. Les résultats de ces négociations en cours sont prévus pour l'année de déclaration 2022-2023 et au-delà.

Soutenir le leadership autochtone en matière de conservation

À l'appui de la création de nouveaux parcs nationaux, en 2021-2022, Parcs Canada a fourni 200 000 \$ en financement et en capacité de soutien pour acquérir de l'équipement et offrir de la formation pour un programme pilote de gardiens dans le cadre du processus de création d'une aire protégée dans les réserves de parc national proposées à Pituamkek à l'Île-du-Prince-Édouard et à Okanagan-Sud-Similkameen en Colombie-Britannique, ainsi que pour la réserve de parc national Nahanni dans les Territoires du Nord-Ouest.

Parcs Canada a également poursuivi ses discussions avec les gouvernements et les communautés autochtones de plusieurs provinces et territoires, notamment sur la façon dont les désignations de parcs nationaux peuvent s'harmoniser avec leurs intérêts dans la création d'aires protégées et conservées autochtones.

Résultat ministériel 2 : le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	3 831	D'ici mars 2022	3 862

Parcs Canada appuie la désignation et la commémoration du patrimoine culturel au moyen de programmes de reconnaissance officielle à l'échelle nationale. Le patrimoine culturel peut comprendre la désignation de personnes, de lieux et d'événements d'importance historique nationale, de gares ferroviaires patrimoniales, de phares patrimoniaux, de lieux de sépulture de premiers ministres, de sites du patrimoine mondial canadien, d'édifices fédéraux du patrimoine et de rivières du patrimoine canadien.

En 2021-2022, Parcs Canada a dépassé son objectif pour le nombre total de désignations, avec 3 862.



Soutenir la désignation du patrimoine culturel

Pour soutenir les nombreux programmes de désignation qui relèvent de sa responsabilité, cette année, Parcs Canada :

- A évalué la valeur patrimoniale de 150 édifices appartenant au gouvernement fédéral. Le ministre a désigné 19 édifices comme édifices fédéraux du patrimoine reconnus ;
- A terminé le travail avec 11 ministères du gouvernement du Canada par l'entremise du sous-comité des édifices fédéraux du patrimoine en examinant l'approche de la désignation des édifices fédéraux du patrimoine. Les améliorations recommandées ont été intégrées aux nouveaux critères d'évaluation. Parcs Canada a consulté des représentants d'autres ministères du gouvernement du Canada pour leur expliquer comment les nouveaux critères d'évaluation les aideront à respecter les priorités du gouvernement du Canada en matière de patrimoine fédéral ;

- A travaillé à soutenir la transition vers la mise en œuvre de la nouvelle *Directive du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers* qui a été publiée et est entrée en vigueur le 13 mai 2021, remplaçant plusieurs instruments du Conseil du Trésor, y compris la *Politique sur la gestion des biens immobiliers (2006)*. La nouvelle directive contient des exigences révisées et supplémentaires pour la protection des biens patrimoniaux fédéraux ;
- A continué à organiser des cérémonies de dévoilement de plaques, à installer et à entretenir des plaques commémoratives au cours de la période visée par le rapport. Cependant, les incertitudes liées à la pandémie de COVID-19 ont continué d'avoir un impact sur la capacité de Parcs Canada à organiser des cérémonies de dévoilement de plaques en personne. Malgré ce défi, huit dévoilements de plaques ont eu lieu en 2021-2022, soit une augmentation de cinq par rapport à 2020-2021. Trois cérémonies ont eu lieu virtuellement et cinq cérémonies ont eu lieu en personne ;
- A incité à innover par les défis de la pandémie de COVID-19, a exploré des approches alternatives pour commémorer les désignations historiques nationales. Cette année, les commémorations ont été promues par les communications numériques de Parcs Canada, notamment via les canaux de médias sociaux, y compris les stories Instagram hebdomadaires, une expansion du contenu du site Web et des flux en direct des événements de commémoration.

Le projet pilote « Plaque Pod »

Les plaques commémoratives jouent un rôle important dans la communication aux Canadiens des raisons des désignations d'importance nationale. Des plaques de la Commission des lieux et monuments historiques (CLMHC) ont été installées depuis le début de l'histoire plus que centenaire de la CLMHC, mais au cours des premières années, l'emplacement de ces plaques n'était pas toujours consigné officiellement. Parcs Canada s'est efforcé de dresser un inventaire complet afin que ces plaques puissent être entretenues et continuer à communiquer des messages clés.

À l'été 2021, dans le cadre du programme Stratégie emploi compétences jeunesse du gouvernement du Canada, une équipe de six étudiants a été embauchée par Parcs Canada pour localiser et évaluer l'état des plaques commémoratives dans les lieux patrimoniaux de la région de l'Atlantique et pour apporter des améliorations en fonction de leur évaluation.

À la suite de ce projet pilote, l'équipe d'étudiants a confirmé et enregistré l'emplacement et l'état de 259 plaques commémoratives. Grâce à ce travail, Parcs Canada a remis à neuf 30 plaques, déplacé ou installé cinq plaques et créé un rapport sur les leçons apprises pour soutenir l'expansion de ce projet en 2022.

Promouvoir la diversité et l'inclusion dans les commémorations

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), aide à relier les Canadiens à leur histoire commune. Chaque désignation dans le cadre du Programme national de commémoration historique apporte une contribution unique à la tapisserie d'histoires qui composent notre passé et qui contribuent collectivement à notre identité.

Parcs Canada souscrit aux objectifs du gouvernement du Canada en matière de diversité et d'inclusion et s'efforce de promouvoir ces principes dans ses programmes de commémoration par la mise en œuvre du [Cadre pour l'histoire et la commémoration : Plan du réseau des lieux historiques nationaux](#).^{ix}

La mise en œuvre du cadre contribue également aux priorités de Parcs Canada en matière de protection du patrimoine culturel afin d'inciter les peuples autochtones et les communautés minoritaires à raconter leurs histoires. Ainsi, les histoires communiquées dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada reflètent la diversité du Canada et la contribution des peuples autochtones à l'histoire du pays. À l'appui de ce travail, en 2021-2022, Parcs Canada :

- A ciblé des activités de sensibilisation pour encourager les candidats autochtones à postuler les postes vacants de la Commission et pour mieux faire connaître les postes vacants aux candidats autochtones potentiels. Grâce à ces efforts, le gouvernement du Canada a annoncé en juin 2021 la nomination de Mme Rae Mombourquette comme représentante du Yukon à la Commission. Mme Mombourquette, citoyenne tlingit/acadienne de la Première nation de Kwanlin Dün, est une chercheuse autochtone spécialisée dans la cogestion du patrimoine des Premières nations du Yukon et dans la mise en œuvre du chapitre 13 de l'Entente définitive d'autonomie gouvernementale des Premières nations du Yukon sur le patrimoine. Elle possède plus de 12 ans d'expérience dans le domaine du patrimoine au Yukon ;
A continué à soutenir le travail de la CLMHC pour résoudre les controverses et les conflits découlant des commémorations existantes. À ce jour, plus de 200 désignations nécessitant un examen ont été identifiées. Il y a actuellement 50 examens de désignation en cours, conformément à l'annexe du Cadre pour l'histoire et la commémoration, qui décrit l'approche de la CLMHC et de Parcs Canada pour l'examen des désignations historiques nationales existantes et fournit une base pour répondre aux préoccupations concernant les désignations existantes et les textes des plaques.

Initiative de commémorations inclusives

En 2021, Parcs Canada a lancé l'Initiative de commémorations inclusives, un projet d'engagement conçu pour favoriser les discussions publiques sur la diversité et l'inclusion dans le Programme national de commémorations historiques. Ce projet vise à engager les communautés racialisées à identifier les possibilités de commémoration et à encourager les candidatures dans le thème prioritaire de la diversité.

De janvier à mars 2022, Parcs Canada a tenu une série de cinq séances d'engagement virtuel avec des participants issus de communautés racialisées de tout le Canada. Les cinquante-sept participants à ces séances comprenaient des dirigeants communautaires et des professionnels du patrimoine culturel qui étaient des détenteurs notoires de connaissances sur l'histoire de leur communauté. Des idées pour de nouvelles mises en candidature ont été générées à la suite de discussions lors des séances.

L'Initiative de commémorations inclusives est l'une des nombreuses mesures importantes prises par Parcs Canada pour mettre en lumière les divers récits qui façonnent le passé du pays et appuyer les objectifs de diversité et d'inclusion du gouvernement du Canada.

Faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones

Les programmes de commémoration de Parcs Canada contribuent à l'engagement du gouvernement du Canada envers la réconciliation avec les Premières nations, les Inuits et les Métis du Canada. En particulier, ces programmes jouent un rôle clé dans la réalisation de plusieurs des [appels à l'action 79 et 80 de la Commission de vérité et de réconciliation, liés à la commémoration](#).^x

Les travaux réalisés cette année à l'appui de cet engagement sont les suivants :

- Poursuivre le travail avec les communautés de survivants des pensionnats qui souhaitent désigner ou ont déjà désigné un ancien site de pensionnat pour qu'il soit considéré comme un site historique national ;
- Examiner les désignations historiques nationales existantes qui ont une composante de pensionnat ;
- Fournir un soutien financier pour un rassemblement régional de l'Atlantique des survivants et des descendants de l'ancien pensionnat indien de Shubenacadie en octobre 2021. Le rassemblement a été précédé par le dévoilement de trois plaques multilingues de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada sur le site de l'ancien pensionnat ;
- Signer un accord de contribution pluriannuel avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation de l'Université du Manitoba pour financer des rassemblements communautaires supplémentaires et des marqueurs commémoratifs. Les candidats peuvent postuler ;
- Appuyer la désignation de l'ancien pensionnat indien de Muscowequan comme lieu historique national. Ce site, situé sur les terres de réserve de la Première nation Muskowekwan dans le cadre du Traité no 4, dans le sud-est de la Saskatchewan, a été proposé pour désignation par la Première nation Muskowekwan. Parcs Canada et la Première nation Muskowekwan ont travaillé en collaboration pour déterminer les valeurs historiques de cet ancien pensionnat et ont élaboré conjointement le rapport sur l'histoire du pensionnat et les expériences des élèves pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ;
- Soutenir près de 40 projets sur plus de 40 sites et collaboration avec plus de 60 communautés autochtones depuis 2018 grâce au programme Histoires du Canada. Histoires du Canada soutient actuellement 25 projets de renforcement des capacités à plusieurs composantes, notamment l'histoire orale, les ateliers sur les compétences traditionnelles et les expositions itinérantes.

Raconter l'histoire des nēhiyaw au lieu historique national de la bataille de Cut Knife Hill

Parcs Canada a travaillé en étroite collaboration avec la nation crie de Poundmaker pour élaborer conjointement sept panneaux d'interprétation qui racontent l'histoire du peuple nēhiyaw (cri) et l'histoire de la bataille de Cut Knife Hill du 2 mai 1885 - connue en nehiyawak (cri des plaines) comme étant littéralement " le jour qui a mal tourné " - du point de vue des nēhiyaw.

Les panneaux trilingues sont écrits en nehiyawak, en français et en anglais et sont apposés avec des codes QR reliant à des sources primaires qui ajoutent des détails et un contexte riche. L'histoire du lieu historique national de la bataille de Cut Knife Hill est intimement liée à celle du lieu historique national du Fort-Battleford ; la promotion croisée de ces sites permet aux visiteurs de découvrir une histoire complète de la région.

Au lieu historique national de Fort-Battleford, des copies des nouveaux panneaux sont disponibles sous forme de livrets avec des indications pour se rendre à Cut Knife Hill ; la nation crie de Poundmaker distribue les livrets pour faire connaître la bataille et le patrimoine de la nation.

Promouvoir et conserver le patrimoine mondial

En 2021-2022, l'engagement de Parcs Canada dans les activités internationales a continué d'être affecté par la pandémie de COVID-19, mais les options de participation virtuelle à certaines activités ont permis une participation plus large. En 2021-2022, Parcs Canada :

- A participé à la réunion du Comité du patrimoine mondial de 2021. Après avoir reporté la réunion annuelle de 2020, la réunion du Comité du patrimoine mondial de 2021 s'est tenue entièrement virtuellement pour la première fois. La délégation canadienne était composée de représentants de Parcs Canada et de l'ambassade du Canada à l'UNESCO ;
- A continué à soutenir la candidature de Tr'ondëk-Klondike (Yukon) en tant que site du patrimoine mondial par le biais d'une évaluation en plusieurs étapes en 2021. Ce travail se poursuivra jusqu'à ce que ce lieu soit considéré par le Comité du patrimoine mondial lors de sa réunion de 2022. Parcs Canada a soumis une candidature supplémentaire au Centre du patrimoine mondial pour Anticosti (Québec) en février 2022. On s'attend à ce qu'elle soit considérée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa réunion de 2023 ;
- A fourni un soutien aux sites figurant sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada en vue de la préparation des candidatures à la liste du patrimoine mondial dans l'avenir. Plus précisément, l'équipe a apporté son soutien à Wanuskewin, en Saskatchewan, et à la station de câblodistribution Heart's Content, à Terre-Neuve-et-Labrador, qui en sont tous deux aux premières étapes de la planification de leurs candidatures respectives au patrimoine mondial ;
- A continué à soutenir la protection du site du patrimoine mondial du parc national de Wood Buffalo. Ce site du patrimoine mondial était à l'ordre du jour du Comité du patrimoine mondial en 2021. En février 2022, Parcs Canada a soumis un rapport sur l'état de conservation du parc national Wood Buffalo, à la demande du Comité. Parcs Canada a également continué à diriger les réponses du Canada aux recommandations et aux demandes du Comité concernant ce site, y compris la préparation d'une prochaine mission de surveillance réactive de haut niveau dans le parc en août 2022 ;
- A lancé officiellement la Stratégie internationale de Parcs Canada, qui aidera à orienter l'engagement de Parcs Canada dans les activités internationales au cours des cinq prochaines années (2021 à 2026). La nouvelle stratégie vise à clarifier l'établissement des priorités, la prise de décisions et la coordination des activités internationales de Parcs Canada.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés	Au moins 90 %	D'ici mars 2024	68 %

Parcs Canada maintient les ressources culturelles par des travaux de conservation dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation qu'il administre, ainsi que dans les installations qui abritent la collection nationale d'objets archéologiques et historiques du Canada. Ce travail permet de s'assurer que les ressources

culturelles sont sauvegardées et conservées et que leur valeur patrimoniale est partagée pour la compréhension, l'appréciation et le plaisir des générations actuelles et futures.

En 2021-2022, en raison des défis continus liés à la pandémie de COVID-19 qui ont eu un impact sur les voyages et la réalisation de travaux en personne sur le patrimoine culturel, il n'y a pas eu de changement dans le résultat pour le pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés. Les échéanciers de certains des travaux prévus qui contribueront à l'atteinte de ce résultat ont été modifiés, notamment le calendrier de construction de la nouvelle installation de collections et de conservation de Parcs Canada, et la date cible pour cet indicateur a été reportée à mars 2026 dans le Plan ministériel 2022-2023 de Parcs Canada. Parcs Canada est en voie de respecter cette date cible.

Préserver le patrimoine culturel

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la capacité de Parcs Canada à mener à bien bon nombre de ses activités de conservation du patrimoine culturel qui sont réalisées en personne dans les lieux patrimoniaux, comme les travaux archéologiques et la gestion des collections. Malgré cela, les travaux de gestion et de conservation des ressources culturelles ont continué à contribuer à la sauvegarde des ressources culturelles et à faire des gains en matière de conservation du patrimoine culturel. En 2021-2022, les experts en patrimoine culturel de Parcs Canada ont contribué à plus de 500 projets dans des lieux patrimoniaux partout au pays. Cette année, Parcs Canada :

- A poursuivi les travaux de construction du futur Centre des collections et de la conservation de Parcs Canada à Gatineau, au Québec. Cette installation, qui regroupera et sauvegardera les collections historiques et archéologiques des six installations existantes, contribuera de façon importante à cet indicateur. Ses activités seront également sans émission de carbone et contribueront aux objectifs d'écologisation du gouvernement du Canada ;
- A augmenté la capacité de travail en personne selon les lignes directrices de la pandémie COVID-19 dans les installations actuelles de collections et de conservation de Parcs Canada. Cela a permis à un plus grand nombre d'experts en conservation du patrimoine de s'occuper de la collection et des dossiers de collections connexes, à l'appui des travaux visant à déplacer les objets historiques et archéologiques vers la nouvelle installation de collections ;
- A fait progresser son travail sur la législation fédérale pour fournir un cadre de désignation transparent et inclusif pour les lieux, les personnes et les événements d'importance historique nationale ou d'intérêt national, et pour la protection durable de plus de 300 lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral, sur la base des principes d'inclusivité, de transparence et de durabilité ;
- S'est engagé avec 40 organisations autochtones et organisations de traités modernes pour soutenir le travail en réponse à l'appel à l'action 79 de la Commission de vérité et de réconciliation. Ces séances ont porté sur l'avancement d'une proposition législative potentielle ainsi que sur les politiques internes de Parcs Canada en matière de patrimoine culturel. Les objectifs de ce vaste effort de participation étaient de recueillir des commentaires qui aideront également à renouveler les politiques pour s'assurer qu'elles respectent les perspectives, les protocoles, les valeurs et les pratiques du

patrimoine autochtone. Parcs Canada a reçu des commentaires de membres des communautés autochtones, de dirigeants élus et traditionnels et d'aînés ;

- A soutenu la protection des ressources culturelles en réalisant plus de 300 évaluations d'impact sur les ressources culturelles afin d'identifier et d'atténuer les impacts potentiels des activités sur la valeur patrimoniale des ressources culturelles et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux à travers le pays ;
- A travaillé à l'établissement de relations positives avec les nations autochtones en collaborant à l'évaluation de l'impact des ressources culturelles, à l'accès aux collections et à la sauvegarde des ressources culturelles dans les lieux patrimoniaux du pays ;
- A mis en œuvre le Système d'information sur la gestion des ressources culturelles (SIGRC) de Parcs Canada. Cette base de données est un système d'inventaire amélioré pour les objets archéologiques et historiques et les sites du patrimoine culturel sous l'administration de Parcs Canada. Cette année, la phase 1 de la migration des données a été achevée, ce qui a permis la migration réussie du Système d'information sur les artefacts, qui contenait toutes les données relatives aux objets historiques. Les bases de données archéologiques seront migrées en 2022-2023. CRMIS augmentera l'accessibilité et la précision des données sur les sites archéologiques et contribuera à la sauvegarde de ces ressources culturelles ;
- A réalisé une évaluation des risques liés aux ressources culturelles pour le lieu historique national du Fort-St. James, le lieu historique national de la Maison-Bellevue, le musée du Parc-Banff, ainsi que pour les installations des collections de Québec et d'Ottawa qui abritent plus de 60 % de la collection nationale sous la responsabilité de Parcs Canada ;
- A continué la mise en œuvre des protocoles de lutte intégrée contre les parasites dans toutes les installations de stockage des collections ;
- A publié et distribué de nouvelles directives sur les objets dangereux et lancement d'un examen du programme d'évaluation des risques.

Examen de la collection de la Réserve nationale

Cette année, Parcs Canada a mis en œuvre la stratégie d'examen et la méthode de dessaisissement élaborées en 2020-2021 pour entreprendre son examen de la collection de la réserve nationale. Une grande partie de la collection de la réserve nationale a été acquise pour soutenir l'ameublement et la programmation de l'expérience du visiteur, mais n'a jamais été exposée.

Le personnel de la conservation a effectué un examen ciblé de la collection de la réserve nationale afin d'identifier les objets en double et dangereux, ainsi que les objets excédentaires aux besoins de Parcs Canada ou posant des problèmes de gestion importants.

À la suite de recherches et d'évaluations, environ 5 000 antiquités et 900 reproductions de la collection de la réserve nationale ont été recommandées pour le dessaisissement par les conservateurs de Parcs Canada. Les artefacts historiques importants identifiés pour le dessaisissement ne seront transférés qu'aux institutions patrimoniales appropriées, y compris les musées nationaux ou régionaux et les dépôts similaires.

Travailler avec des partenaires pour la conservation du patrimoine

Pour soutenir les lieux patrimoniaux de Parcs Canada dans la conservation du patrimoine bâti, Parcs Canada s'efforce d'améliorer et d'élargir les données qu'il détient sur ses ressources

patrimoniales culturelles, ainsi que d'aider d'autres organisations à gérer leur propre patrimoine culturel. En 2021-2022, Parcs Canada :

- A élaboré des outils d'apprentissage pour l'application des considérations gouvernementales d'écologisation à la conservation du patrimoine, en collaboration avec le Conseil national de recherches. Dans le cadre de ce travail, Parcs Canada a analysé son portefeuille de lieux historiques nationaux pour mieux comprendre la composition des bâtiments existants et la façon dont il pourrait élaborer une approche stratégique de l'écologisation du patrimoine bâti ;
- A travaillé à l'élaboration d'une méthodologie pour la mise à niveau de l'accessibilité universelle sur les sites du patrimoine ;
- A commencé l'analyse d'une stratégie potentielle de données sur le patrimoine culturel pour mesurer les impacts économiques, sociaux-culturels, environnementaux et de bien-être des lieux et des biens du patrimoine culturel administrés par Parcs Canada. Ce travail est soutenu par un comité consultatif ad hoc composé de représentants de différentes juridictions et d'organisations du patrimoine culturel. Ce travail contribue à mieux informer les options stratégiques pour améliorer la conservation du patrimoine.

Adapter la gestion des ressources culturelles aux menaces du changement climatique

Il est essentiel de repérer les menaces dues aux changements climatiques et de prioriser les moyens d'atténuer les impacts potentiels sur les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada afin de les sauvegarder pour les générations futures.

Parcs Canada s'efforce d'adapter ses méthodes de gestion du patrimoine culturel pour répondre aux menaces d'un climat changeant. En 2021-2022, certaines activités à l'appui de cette adaptation comprenaient :

- Réaliser des projets de surveillance de l'état pour évaluer l'état actuel de certains sites archéologiques. Cela permet aux archéologues de Parcs Canada de suivre les changements au fil du temps. Cette année, Parcs Canada a surveillé l'état de l'Île aux Noix au lieu historique national du Fort-Lennox et dans les parcs nationaux Terra Nova, Kouchibouguac et des Mille-Îles.
- La mise en œuvre de programmes archéologiques sur mesure en réponse aux effets de phénomènes météorologiques extrêmes, tels que la réponse archéologique à l'incendie de Kenow dans le parc national de Waterton et le projet de conservation et de restauration des paysages vivants de SGang Gwaay.

Assurer le leadership en matière de conservation du patrimoine

En plus de son travail de gestion des ressources du patrimoine culturel qui lui sont confiées, Parcs Canada joue un rôle de premier plan dans la gestion des ressources du patrimoine culturel et fournit des conseils, du financement et d'autres services aux gardiens du patrimoine culturel au Canada. Au cours de cette année, Parcs Canada :

- A continué à répondre aux demandes d'avis et de recommandations de plusieurs ministères fédéraux, en menant à bien 96 examens d'interventions dans des édifices fédéraux du patrimoine à travers le pays. Ces examens comprenaient la réhabilitation très médiatisée de l'édifice du Centre, un édifice fédéral du patrimoine classé dans le complexe de la Colline du Parlement ;

- A offert plusieurs modules de formation à plus de 90 participants des ministères gardiens des édifices fédéraux du patrimoine sur le programme du BEEFP, les examens d'intervention et les séances de formation des membres du Comité des édifices fédéraux du patrimoine ;
- A soutenu lieux patrimoniaux reconnus à l'échelle nationale et non administrés par le gouvernement fédéral, par le biais d'un financement sous forme de contribution à des projets de conservation, d'aide préparatoire ou de préservation, dans le cadre du [Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux](#).^{xi}
- A élaboré et lancé un cours en libre accès, [Introduction aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#),^{xii} en collaboration avec l'Institut royal d'architecture du Canada. Ce cours est offert en anglais et en français et est gratuit pour tous. Plus de 600 personnes avaient déjà suivi ce cours dans les six premiers mois suivant son lancement à l'automne 2021 ;
- A soutenu l'Université d'Athabasca pour l'élaboration du contenu en vue de l'organisation et de l'accueil de l'école d'été internationale 2022 du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels sur les compétences en communication et en enseignement dans le domaine de la conservation et des sciences, à St-Albert, en Alberta. Ce programme de formation international facilitera l'apprentissage de la conservation du patrimoine dans une optique canadienne, en incluant des éléments d'enseignement de la culture autochtone. C'est la première fois que cette série d'ateliers de renommée mondiale se tiendra en Amérique du Nord.

Collaboration dans le cadre de la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine

Dans le cadre de son travail visant à élargir l'engagement avec les principaux intervenants du milieu de la culture et du patrimoine, Parcs Canada participe à la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine (FPTCP).

Conformément au plan stratégique de 2021 à 2026 de la FPTCP, Parcs Canada a poursuivi un dialogue continu à la Table sur les questions prioritaires qui reflètent les domaines d'intérêt commun avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, tels que :

- Améliorer la collecte de données sur le patrimoine ;
- Améliorer la formation et la sensibilisation aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux ; et,
- Partager les mises à jour sur le Programme national de partage des coûts pour les lieux patrimoniaux.

Parcs Canada a également participé avec les provinces et les territoires à l'élaboration du [projet de loi C-23 \(Loi sur les lieux historiques du Canada\)](#).^{xiii}

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Nombre de lieux patrimoniaux culturels gérés en coopération avec les peuples autochtones	Au moins 6	D'ici mars 2022	5

Canada reconnaît les responsabilités historiques et actuelles des peuples autochtones dans l'intendance du patrimoine culturel de leurs territoires ancestraux et de leurs terres natales. Parcs Canada s'est efforcé de faire progresser les accords de gestion coopérative avec les peuples autochtones dans les lieux du patrimoine culturel qu'il administre.

Tout au long de l'année 2021-2022, Parcs Canada et ses partenaires autochtones ont continué de collaborer à la négociation d'accords, notamment dans le cadre des discussions sur l'établissement d'aires patrimoniales culturelles, qui permettront de créer de nouvelles structures de gestion coopérative ou d'améliorer les structures existantes dans les lieux administrés par Parcs Canada. Les résultats de ces négociations en cours sont prévus pour l'année de déclaration 2022-2023 et au-delà.

L'engagement des Autochtones par la négociation

Les négociations avec les nations autochtones jouent un rôle important dans l'atteinte d'un consensus sur l'exercice des droits des Autochtones et d'autres intérêts autochtones dans les lieux administrés par Parcs Canada, y compris des rôles significatifs dans la prise de décisions, l'accès aux terres et aux ressources, ainsi que la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.

La participation de Parcs Canada aux négociations fondées sur les droits a approximativement doublé depuis 2015. Parcs Canada participe maintenant à 66 tables de négociation.

Parcs Canada participe aux principaux processus de mise en œuvre des droits dans le Canada atlantique, avec neuf négociations en cours avec les nations Mi'kmaq et Wolastoquey en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable	Au moins 49 %	D'ici mars 2022	58 %

En 2021-2022, Parcs Canada a continué de réaliser le plus important programme d'infrastructure de ses 111 ans d'histoire. Des investissements majeurs de fonds par le biais du Programme fédéral d'infrastructure et de divers budgets fédéraux depuis 2014 ont contribué à l'amélioration de l'état des biens du patrimoine bâti de Parcs Canada. Grâce à ces investissements dans l'infrastructure, Parcs Canada protège et conserve des trésors nationaux.

Au cours de la période visée par le présent rapport, 21 biens patrimoniaux, d'une valeur de remplacement de 171 millions de dollars, ont été améliorés par rapport à leur état médiocre ou très médiocre. Par conséquent, 58 % de l'ensemble des biens du patrimoine bâti de Parcs

Canada étaient en bon ou en assez bon état en mars 2022. Les grands projets d'immobilisations axés sur les biens qui ont une grande valeur pour les Canadiens ont permis d'atteindre ce résultat, dépassant ainsi l'objectif de 49 % prévu par Parcs Canada pour mars 2022.

Voici des exemples de travaux réalisés en 2021-2022 qui ont amélioré l'état des biens du patrimoine bâti :

- Achèvement de la phase 1 des travaux de restauration visant à assurer la stabilité structurelle à long terme de la tour au lieu historique national de la Tour-Martello-de-Carleton ;
- Stabilisation et remise en état de quatre bâtiments patrimoniaux du lieu historique national du Ranch-Bar U : le hangar à outils, l'abattoir, l'étable à chevaux et l'étable à chevaux de trait ;
- Stabilisation de la tour du lieu historique national du Fort-Mississauga ;
- Réhabilitation du mur de pierre historique au lieu historique national de Lowe Fort Garry ;
- Correction des problèmes structurels du navire HMSC Haida au lieu historique national HMSC Haida.

En ce qui concerne l'avenir, Parcs Canada élabore un plan à long terme pour la gestion et le maintien de son patrimoine bâti et de son infrastructure contemporaine en vue d'obtenir un financement à long terme des immobilisations. En établissant une source de financement prévisible à long terme, Parcs Canada sera mieux placé pour gérer efficacement ses biens patrimoniaux, touristiques, fluviaux et routiers et pour soutenir la prestation de programmes et de services à long terme.

Résultat ministériel 3 : la population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 millions	D'ici mars 2022	21.6 millions

La pandémie de COVID-19 s'est poursuivie pour une deuxième année d'exploitation. La pandémie a entraîné des changements dans les opérations de Parcs Canada visant à réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité. Elle a également influencé les choix des Canadiens en matière de voyages et de loisirs et a eu des répercussions sur les voyages internationaux au Canada.

La fréquentation combinée des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation en 2021-2022 était de 21,6 millions de visites, soit 9 % de moins que l'objectif de 23,7 millions. Le nombre de visites dans les parcs nationaux était de 14,6 millions, soit une baisse de 5 % par rapport à la base de référence de 15,4 millions, tandis que le nombre de visites dans les lieux historiques nationaux était de 7,0 millions, soit une baisse de 25 % par rapport à la base de référence de 9,3 millions.

Bien que la fréquentation en 2021-2022 ait été inférieure à celle des années pré-pandémiques, 2021-2022 a été une année très chargée. La fréquentation a augmenté de 27 % par rapport à 2020-2021, la fréquentation des parcs nationaux ayant augmenté de 24 % et celle des lieux historiques nationaux ayant connu une hausse remarquable de 32 %. Ces augmentations suggèrent que des milliers de Canadiens qui n'avaient peut-être jamais visité un lieu historique national ou un parc national auparavant ont choisi de passer leurs loisirs ou leurs vacances à Parcs Canada en 2021-2022. Un autre développement important en 2021-2022 a été la popularité du camping dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Parcs Canada a établi un record de 516 000 nuits de camping en 2021-2022 et a accueilli des millions de Canadiens dans des terrains de camping partout au pays.

Adaptation des services aux visiteurs en réponse à COVID-19

Parcs Canada a continuellement adapté la prestation des services aux visiteurs au contexte changeant de la pandémie de COVID-19 tout au long de 2021-2022. Parcs Canada s'est efforcé de mettre à la disposition de tous les Canadiens les bienfaits pour la santé et le bien-être qu'offrent les espaces naturels des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Ces milieux offrent un exutoire important aux défis de la pandémie et constituent des endroits sûrs pour les loisirs, les vacances et les contacts entre amis et familles. Voici les points saillants du travail de Parcs Canada cette année :

- Offrir des services aux visiteurs face aux multiples vagues de la pandémie de COVID-19 et à l'évolution constante des directives et des mesures de santé publique. Parcs Canada a maintenu l'accès du public aux lieux du patrimoine national tout au long de l'année, même si certaines modifications aux services et aux expériences des visiteurs ont été nécessaires pour réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité des visiteurs

et des employés. En fait, Parcs Canada a pu ouvrir et exploiter en 2021-2022 de nombreux lieux qui avaient été fermés à la visite pour des raisons de santé publique au cours de l'exercice précédent.

- Accueillir à nouveau les visiteurs internationaux dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Les voyages au Canada en provenance des États-Unis ont repris en août 2021 et cela a été élargi à d'autres pays en septembre 2021 ; en 2021, les visites internationales au Canada représentaient environ 14 % des niveaux de 2019. Par conséquent, le nombre de visiteurs internationaux dans les destinations de Parcs Canada a été modeste en 2021-2022 et nettement inférieur à celui des années précédentes. Néanmoins, Parcs Canada a reçu des visiteurs de chaque État américain au cours de l'année, ainsi que de près de 60 autres pays ;
- Soutenir le tourisme local et régional dans les collectivités de tout le Canada. Les efforts de Parcs Canada pour maintenir l'accès aux zones naturelles dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines de conservation ont non seulement fourni un exutoire inestimable aux Canadiens pendant la deuxième année de la pandémie de COVID-19, mais ont également donné un important coup de pouce au tourisme local et régional, aidant l'industrie la plus touchée par la pandémie à commencer à se remettre d'un ralentissement sans précédent des voyages et de l'accueil en 2020.

Connecter les Canadiens à la nature

Les membres de l'équipe de Parcs Canada ont continué de s'engager auprès des Canadiens afin de les inspirer et de garder les lieux patrimoniaux dans leur cœur et leur esprit lorsqu'ils envisagent des endroits où passer des vacances, une journée de détente ou du temps en famille, alors que la pandémie se poursuit. Les espaces naturels, y compris les lieux historiques nationaux et les parcs nationaux, ont continué d'être un refuge pour des millions de Canadiens pendant que la pandémie se poursuivait. Des efforts proactifs de marketing et de communication ont été déployés pour gérer les attentes et inciter les visiteurs à adopter un comportement sûr et respectueux, alors que les mesures de santé et de sécurité évoluaient au niveau régional. Les activités promotionnelles se sont poursuivies afin d'atténuer les pressions exercées sur les visiteurs dans les destinations populaires et de promouvoir d'autres destinations, lorsque les voyages sont autorisés.



Système des parcs nationaux urbains

Parcs Canada dirige le nouveau [Programme des parcs nationaux urbains](#)^{xiv} du gouvernement du Canada. Ce programme vise à créer un réseau de parcs nationaux urbains en collaboration avec les autorités locales, les groupes autochtones et les intervenants. Les parcs nationaux urbains protégeront la biodiversité, favoriseront la santé et le bien-être, appuieront la réconciliation avec les peuples autochtones et rapprocheront les Canadiens de la nature.

En 2021-2022, Parcs Canada :

- A signé six déclarations de collaboration avec des partenaires clés afin d'explorer les sites candidats proposés pour les parcs urbains nationaux à Victoria, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Windsor et Halifax. Des discussions sont également en cours avec la ville de Montréal ;
- A poursuivi ou lancé cinq évaluations de préféabilité pour des sites potentiels de parcs urbains nationaux à Victoria, Edmonton, Saskatoon, Windsor et Halifax. La préféabilité devrait être terminée à Saskatoon, Windsor et Halifax en 2022-2023, et les travaux de planification suivront immédiatement,
- S'est engagé à conclure des accords de contribution pour financer des études et des recherches, fournir un financement de capacité aux bénéficiaires - notamment pour soutenir la participation de nation à nation des partenaires autochtones et favoriser une participation équitable et diversifiée au programme national des parcs urbains - et soutenir l'exécution du programme dans tout le pays.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	Au moins 78 %	D'ici mars 2022	92 %

En 2021-2022, 92 % des Canadiens ont appuyé le mandat de Parcs Canada, dépassant de loin l'objectif de 78 %. Le soutien était de 93 % chez les jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans, et de 91 % chez les résidents canadiens nés ailleurs dans le monde. L'appui au mandat de Parcs Canada était également élevé dans les trois plus grandes villes du Canada - Toronto (92 %), Montréal (93 %) et Vancouver (93 %). Le maintien d'un niveau d'appui élevé en période de turbulence témoigne des efforts continus de Parcs Canada pour mobiliser les Canadiens et les Canadiennes et établir des liens avec eux de façons diverses et significatives.

Les connexions en personne lors d'événements et par le biais de programmes de sensibilisation communautaire ont été considérablement réduites en 2021-2022 afin de respecter les exigences en matière de santé publique et de réduire au minimum les risques pour la santé et la sécurité des employés et des Canadiens. Les équipes de sensibilisation de Parcs Canada se sont adaptées à ces circonstances en offrant des programmes de sensibilisation numériques et en modifiant les activités de sensibilisation communautaires afin de respecter les exigences en matière de santé publique. Voici les points saillants du travail de sensibilisation de Parcs Canada cette année :

- Réalisation d'une grande variété d'activités de sensibilisation numérique, y compris des ateliers en ligne et des vidéos pour le populaire programme Apprendre à camper de Parcs Canada. La sensibilisation numérique a permis de raconter des histoires sur la science, la biodiversité, les programmes de conservation et le leadership autochtone en

matière de conservation; Faire connaître la nature et l'histoire aux Canadiens dans leurs communautés et leurs foyers grâce à des expériences numériques novatrices avec des tiers, ce qui a permis d'établir 185 000 connexions de sensibilisation dans les salles de classe de tout le Canada, notamment École en réseau (85 000 contacts), Voyage virtuel transcanadien (65 000 contacts) et L'éducation au service de la Terre (35 000 contacts) ;

- L'utilisation de plateformes numériques pour raconter les récits de l'histoire du Canada aux Canadiens et au monde entier et, en particulier, l'exploration de l'histoire du Canada sous de multiples angles. Plusieurs désignations patrimoniales ont été annoncées et profilées, racontant les histoires de personnes et d'événements de l'histoire des Noirs, de l'histoire des Autochtones et de l'histoire des groupes en quête d'équité au Canada ;
- Favoriser les possibilités de bénévolat dans les lieux de Parcs Canada. Le nombre de Canadiens qui ont manifesté leur soutien à la protection et à la mise en valeur de ces lieux en faisant du bénévolat a augmenté en 2021-2022, car les mesures de santé publique ont permis de multiplier les occasions de bénévolat. Environ 5 050 personnes ont donné de leur temps (plus de 32 000 heures) pour participer à des activités de conservation telles que la science citoyenne et la surveillance des espèces, pour soutenir l'entretien des sentiers et pour améliorer les programmes d'histoire vivante avec l'animation costumée et la reconstitution historique ;
- Poursuite de la collaboration avec Destination Canada et l'industrie du voyage sur des initiatives visant à soutenir le secteur du tourisme et première collaboration avec Expedia pour mettre en valeur l'émerveillement et les merveilles des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada ;
- Proposition d'idées d'articles à des médias spécialisés dans les voyages, des écrivains, des influenceurs de médias sociaux, des blogueurs et des animateurs de podcasts sur les questions de conservation, de patrimoine et de loisirs. Ce travail a donné lieu à 1 742 articles uniques (2 612 articles syndiqués), soit une augmentation par rapport aux années précédentes. Des articles ont été publiés dans diverses publications, dont Canadian Geographic, National Parks Traveler, Explore Magazine, Vacay, le Globe et Mail, le Toronto Star, Reader's Digest Canada, les médias de Post Media, les publications de Québecor Média (Journal de Montréal, Espaces Magazine), La Presse et Capital Média. (La Tribune, Le Soleil, La Voix de l'Est, Progrès-dimanche, Le Nouvelliste, Le Droit, Le Quotidien).

Apprendre à camper

Pendant la pandémie de COVID-19, Parcs Canada a adapté la prestation du programme Apprendre à camper afin d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité publiques. Parcs Canada a développé une gamme de produits numériques et adapté les programmes en personne pour répondre aux exigences locales et régionales en matière de santé publique.

En 2021-2022, Apprendre à camper a été offert sous plusieurs formes et a incité les Canadiens à apprendre comment profiter du plein air en toute sécurité, que ce soit dans leur cour, lors d'événements communautaires adaptés pour minimiser les risques pour la santé et la sécurité, ou même virtuellement via le site Web de Parcs Canada. Cette prestation multimode a permis au programme d'atteindre 45 000 Canadiens en 2021-2022.

Parcs Canada a également planifié et préparé un retour à la prestation en personne pour le printemps et l'été 2022, dans le but d'étendre la portée du programme Apprendre à camper à 100 000 participants.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Nombre de lieux patrimoniaux où les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	Entre 32 et 42	D'ici 2025	36

Parcs Canada reconnaît les rôles et les responsabilités importants et permanents des peuples autochtones en tant que gardiens des lieux patrimoniaux qu'il administre, et s'engage à faciliter leur utilisation de ces terres, de ces eaux et de ces glaces pour des pratiques culturelles traditionnelles et modernes. La plupart, sinon la totalité, des lieux naturels et culturels administrés par Parcs Canada ont été utilisés traditionnellement par les peuples autochtones bien avant que le Canada ne devienne un pays.

En mars 2022, on comptait 36 lieux administrés par Parcs Canada où les peuples autochtones utilisent les terres, les eaux et les glaces selon leurs pratiques traditionnelles et modernes. Le fait de soutenir les liens des peuples autochtones avec les territoires traditionnels contribue à réparer les liens qui, dans bien des cas, ont été rompus lors de la création des lieux patrimoniaux. Parcs Canada et ses partenaires autochtones continuent de travailler à la finalisation d'accords qui faciliteront l'utilisation par les peuples autochtones des terres, des eaux et des glaces dans les lieux patrimoniaux protégés du Canada.

Soutenir les initiatives autochtones de conservation

Parcs Canada a reçu 61,7 millions de dollars dans le budget 2021 pour faire avancer les programmes de gardiens autochtones, des programmes dirigés par les communautés autochtones qui peuvent fonctionner (en tout ou en partie) dans les lieux administrés par Parcs Canada. Ces programmes sont élaborés conjointement avec des partenaires autochtones et soutenus financièrement par Parcs Canada. Ce financement a permis de soutenir trois initiatives de gardiens existantes en 2021-2022, et plusieurs autres initiatives sont en phase de conception.

Ces programmes de gardiens autochtones jouent un rôle important dans la promotion du partage intergénérationnel des connaissances et apportent un soutien à des communautés saines et résilientes en favorisant les activités terrestres. La promotion du leadership autochtone en matière de conservation est essentielle à la réalisation d'objectifs de conservation ambitieux, notamment la création d'aires protégées et conservées autochtones, la promotion de la réconciliation et l'atténuation des effets du changement climatique en contribuant à la restauration d'écosystèmes sains.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2021-2022
Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable	Au moins 74%	D'ici mars 2022	74 %

Comme pour les biens patrimoniaux, le financement temporaire accordé par le Programme fédéral d'infrastructure et divers budgets fédéraux depuis 2014 a contribué à l'amélioration de l'état des biens contemporains du portefeuille de Parcs Canada dans le cadre du plus important programme d'infrastructure de ses 111 ans d'histoire. Les investissements dans les infrastructures contemporaines destinées aux visiteurs - comme les sentiers, les centres d'accueil et les terrains de camping, ainsi que les autoroutes et les ponts - garantissent la qualité et la fiabilité des installations destinées aux visiteurs et continuent de permettre aux Canadiens de se rapprocher des lieux du patrimoine culturel et naturel administrés par Parcs Canada.

Au cours de la période visée par le rapport, 79 biens contemporains, dont la valeur de remplacement s'élève à 513 millions de dollars, ont été améliorés par rapport à un état très mauvais ou mauvais. Le pourcentage global de biens contemporains en bon ou en passable état a atteint l'objectif de 74 % cette année, ce qui correspond à l'objectif de Parcs Canada pour mars 2022.

Voici des exemples de travaux réalisés en 2021-2022 qui ont amélioré l'état des biens contemporains :

- Remise en état de l'infrastructure et des installations de l'aire de fréquentation diurne du lac Cameron au parc national des Lacs-Waterton ;
- Construction d'une nouvelle installation d'entretien au parc national Fundy, regroupant toutes les activités d'entretien dans un seul bâtiment ;
- Remise en état des installations et l'amélioration des services publics au camping Whistler dans le parc national Jasper ;
- Remplacement du pont du ruisseau Dick's par un nouveau pont à deux voies au parc national du Gros-Morne ;

- Réhabilitation of The Chambly Jetty at Chambly Canal National Historic Site.
- Achèvement du sentier polyvalent ʔapsćiik ʔašii (prononcé ups-cheek ta-shee), un sentier de 25 kilomètres qui traverse la réserve de parc national Côte du Pacifique ;
- Réfection de routes, notamment la promenade Kootenay (route 93 Sud) au parc national Kootenay et la promenade du Mont-Riding (route 10) au parc national du Mont-Riding ;
- Remise en état de la jetée de Chambly au lieu historique national du Canal-de-Chambly.

Parcs Canada élabore un plan à long terme pour la gestion et le maintien de son patrimoine bâti et de son infrastructure contemporaine en vue d'obtenir un financement à long terme des immobilisations. En établissant une source de financement prévisible à long terme, Parcs Canada sera mieux placé pour gérer efficacement ses biens patrimoniaux, touristiques, fluviaux et routiers et pour soutenir la prestation de programmes et de services à long terme.

Recapitalisation du terrain de camping et de l'aire de fréquentation diurne du parc national du Gros-Morne

Tout au long de l'année 2021-2022, les travaux de réfection de trois terrains de camping et d'aires de fréquentation diurne du parc national du Gros-Morne se sont poursuivis et devraient être achevés en octobre 2022. Les améliorations apportées dans l'ensemble des terrains de camping et des aires de fréquentation diurne permettront d'améliorer la prestation des services aux visiteurs tout en étant plus inclusifs et diversifiés.

Les travaux de réfection de ces terrains de camping ne sont qu'un exemple des efforts déployés par Parcs Canada pour favoriser l'accessibilité et l'inclusion - y compris la création de toilettes et de douches inclusives - et pour diversifier l'offre d'hébergement afin de mieux servir un plus grand nombre de visiteurs canadiens et étrangers dans les endroits gérés par Parcs Canada.

Analyse comparative entre les sexes plus

En tant que service du gouvernement du Canada, Parcs Canada cherche à adopter une optique inclusive lors de l'élaboration de politiques et de la mise en œuvre de programmes afin d'améliorer continuellement ses services aux Canadiens. Parcs Canada s'efforce de faire de l'inclusion et de l'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation de ses services et expériences aux visiteurs en éliminant les obstacles à l'utilisation et à la jouissance des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.

Au cours de l'année 2021-2022, Parcs Canada a continué à faire progresser les engagements de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) dans l'ensemble de l'organisation.

Formation

En 2021-2022, Parcs Canada a rendu le cours Introduction à l'ACS Plus obligatoire pour ses cadres et ses gestionnaires. Parcs Canada encourage également les employés de l'ensemble de l'organisation à suivre ce cours afin qu'ils soient mieux en mesure de soutenir la mise en œuvre de l'ACS Plus dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques, des programmes et des initiatives de Parcs Canada.

Évaluation

En 2021-2022, Parcs Canada a appliqué l'optique de l'ACS Plus à l'évaluation de son Programme général de contributions par catégorie (PGCC). Cette évaluation visait à examiner l'impact des processus de ce programme sur les différents groupes de bénéficiaires, notamment les gouvernements et les organisations autochtones. Le rapport final, qui présentera les conclusions et les recommandations, sera publié en 2022-2023. Il appuiera Parcs Canada dans ses efforts pour cerner les lacunes dans les données de l'ACS Plus et pour développer davantage des processus inclusifs et équitables dans le cadre du PCCG dans l'ensemble de Parcs Canada.

Renforcement des capacités

La sensibilisation aux pratiques exemplaires est essentielle à la réussite de la mise en œuvre de l'ACS Plus dans l'ensemble de Parcs Canada. En 2021-2022, l'équipe ACS Plus de Parcs Canada a organisé de nombreux événements pour faire connaître les pratiques exemplaires en matière d'ACS Plus à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation. Par exemple, un conférencier invité du Centre des sciences de Montréal a présenté la façon dont l'organisation a intégré les considérations liées à l'ACS Plus dans l'élaboration de son exposition [Mini Mondo](#),^{xv} dans le but primordial de créer une expérience inclusive et représentative de nombreuses familles diverses.

Cette année, Parcs Canada a également continué à promouvoir la série d'outils d'orientation renforcés de l'ACS Plus (p. ex. un guide étape par étape, un recueil et un guide de référence rapide) élaborés par le ministère des Femmes et de l'Égalité des sexes au moyen de plusieurs présentations virtuelles.

Projets relatifs à l'analyse comparative entre les sexes

En 2021-2022 Parcs Canada a entrepris deux grands projets pilotes d'analyse comparative entre les sexes :

Analyse des considérations de sexe et d'intersection de l'exposition du site historique national de Province House.

Le lieu historique national Province House à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, fait actuellement l'objet d'importants travaux de conservation. La phase finale du projet de conservation comprend l'élaboration de nouvelles expositions d'interprétation.

Guidée par le [Cadre pour l'histoire et la commémoration](#)^{xvi} de Parcs Canada, l'équipe du lieu historique national Province House a donné la priorité à la participation des communautés autochtones, marginalisées et racialisées dans l'élaboration du contenu et de la conception de la nouvelle exposition du lieu.

Pendant la phase de conception de l'exposition, Parcs Canada a organisé des groupes de discussion et des entrevues individuelles afin d'obtenir des commentaires sur les thèmes et les histoires de l'exposition. Le rapport qui en a résulté présentait des informations riches, réfléchies et très utiles qui ont incité l'équipe à reconsidérer certains aspects du projet. Par exemple, Parcs Canada a immédiatement suivi une recommandation visant à créer un groupe d'écrivains noirs et autochtones et de personnes de couleur pour collaborer à la rédaction du texte de l'exposition.

Une analyse plus poussée de l'ACS Plus du contenu et de la conception des expositions, ainsi qu'une évaluation après l'installation, aidera Parcs Canada à prendre des décisions réfléchies et fondées sur des données probantes dans l'élaboration des expositions du lieu historique national Province House. Cette analyse contribuera à faire en sorte que les histoires qui seront racontées au lieu reflètent de multiples perspectives, que ces histoires représentent adéquatement diverses expériences et que tous les visiteurs soient engagés et inspirés par l'expérience.

Une fois ce projet terminé, Parcs Canada créera une étude de cas sur l'ACS Plus afin de partager à l'interne les leçons tirées de ce projet et d'appuyer la planification et la mise en œuvre d'expositions futures.

Analyse des considérations de sexe et intersectionnelles du programme d'uniformes nationaux.

Des milliers d'employés de Parcs Canada portent un uniforme afin de pouvoir être facilement identifiés par les visiteurs et les clients. Par l'entremise de son programme national d'uniformes, Parcs Canada cherche à soutenir une tenue de travail et une présentation personnelle qui ne restreignent pas l'expression sexuelle et qui permettent à tous les membres de l'équipe d'éprouver un sentiment d'appartenance tout en étant identifiables par le public.

Afin de répondre aux besoins du plus grand nombre possible de membres de l'équipe, Parcs Canada a effectué, au cours du présent cycle de rapport, une analyse comparative entre les sexes et intersectionnelle de son Programme national d'uniformes, en se concentrant sur quatre domaines prioritaires clés :

1. L'offre générale : l'accès aux articles, les préoccupations liées à l'ajustement et à la taille, et une exploration des préoccupations d'équité liées aux articles sexués et culturels ;
2. Le processus d'approvisionnement : les expériences des employés lorsqu'ils commandent des articles d'uniforme et demandent des aménagements afin d'explorer et d'éliminer tout obstacle dans ces processus ;
3. Le port d'épinglettes : exploration des épinglettes pour les célébrations et les commémorations (par exemple, la fierté, la journée du t-shirt orange, l'année des langues autochtones, etc.) et celles créées pour informer le public (par exemple, le bilinguisme, les années de service, la formation spécialisée, etc.)

4. La gouvernance et la prise de décision : les processus de prise de décision et la meilleure façon d'inclure divers employés dans les processus d'élaboration des politiques, des normes et des offres uniformes.

L'analyse s'est déroulée en trois phases. La phase 1 comprenait la collecte d'information, notamment un examen des documents internes et des réunions entre le personnel responsable des uniformes de Parcs Canada et le personnel de l'ACS Plus. La phase 2 comprenait une approche mixte de l'engagement des intervenants, avec des consultations auprès de groupes d'employés méritants, de responsables de réseaux et du comité national des uniformes, ainsi qu'un sondage à l'échelle de Parcs Canada visant à explorer et à déterminer les forces et les obstacles rencontrés par les divers porteurs d'uniformes dans leurs interactions avec le programme national des uniformes. La phase 3 a donné lieu à un rapport final contenant des recommandations sur chacun des quatre domaines prioritaires clés. Un plan d'action sera élaboré pour appuyer les conclusions énoncées dans le rapport.

La fierté du progrès à Parcs Canada

En 2021, le premier passage pour piétons de la fierté du progrès dans un lieu administré par Parcs Canada a été installé au parc national et lieu historique national Kejimikujik.

Les onze couleurs de ce passage, adoptées du drapeau de la fierté du progrès, montrent le soutien à tous les membres des communautés bispirituelles, lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles, queer, intersexuelles, asexuelles et au-delà (2SLGBTQIA+). Le drapeau de la fierté du progrès incorpore également le bleu clair, le rose et le blanc du drapeau de la Fierté des Transgenres, ainsi que le marron et le noir pour représenter les communautés 2SLGBTQIA+ marginalisées de couleur, les membres de la communauté vivant avec le VIH/SIDA et ceux qui sont morts de la maladie.

Ce passage, qui relie le sentier Ukme'k au sentier Mersey à l'intérieur du parc national et lieu historique national Kejimikujik, est un symbole visible de bienvenue pour les divers Canadiens, leur faisant savoir que tout le monde est le bienvenu et peut trouver sa place.

La justice réparatrice dans les lieux du patrimoine national

La justice réparatrice est une approche de la justice qui vise à réparer les préjudices en donnant l'occasion aux personnes lésées et à celles qui en assument la responsabilité de communiquer sur leurs besoins et d'y répondre à la suite d'un crime. (Ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique - Principes et lignes directrices de la pratique réparatrice en matière pénale, 2018).

En 2021-2022, Parcs Canada a travaillé avec des praticiens et des consultants externes en justice réparatrice pour élaborer et offrir une formation en justice réparatrice aux gardes de parc afin de soutenir le mandat de Parcs Canada. L'objectif de cette formation était d'accroître la sensibilisation et la compréhension des gardes de parc à l'égard des programmes de justice autochtone, et de leur permettre de déterminer où et comment la justice réparatrice peut le mieux être appliquée. Chaque membre de l'équipe de gestion et les 81 gardes de parc ont participé à une séance de formation virtuelle d'une journée entière, animée par un praticien autochtone de la justice réparatrice et un professeur de criminologie.

Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable

En tant que gardien et intendant des lieux du patrimoine culturel et naturel à travers le Canada, le travail de Parcs Canada contribue de manière significative au respect des engagements du gouvernement du Canada envers le [Programme de développement durable 2030 des Nations Unies et les Objectifs de développement durable](#)^{xvii} (ODD de l'ONU). Grâce à ses activités en 2021-2022, Parcs Canada a contribué à l'atteinte des ODD et des objectifs de l'ONU suivants :

Objectif 11 : Villes durables - Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables

Parcs Canada contribue de façon importante à l'engagement du Canada à l'égard de ***l'Objectif 11.4 - renforcer les efforts de protection et de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel mondial*** - par ses investissements dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, y compris par la réalisation du plus important programme d'investissement dans l'infrastructure en 111 ans d'histoire de Parcs Canada. À l'échelle internationale, Parcs Canada continue d'agir à titre de principal représentant fédéral dans le cadre de travaux avec des organisations multilatérales clés, notamment en offrant un soutien financier par le biais d'accords de contribution annuels.

En 2021-2022, Parcs Canada a également travaillé de concert avec Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada pour verser 4,8 millions de dollars canadiens au Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'UNESCO afin d'aider à protéger les sites culturels et patrimoniaux de l'Ukraine.

Parcs Canada contribue également à ***l'Objectif 11.7 - fournir un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées*** - notamment par ses efforts continus pour maintenir et accroître la fréquentation des lieux du patrimoine national. Il appuie également cet objectif par des activités de sensibilisation et des programmes visant à améliorer la connaissance et l'accessibilité de ces lieux ainsi que le soutien à leur égard, notamment par son [programme d'entrée gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins](#)^{xviii}, le programme Apprendre à camper et sa participation au [Programme #NaturePourTous de l'Union internationale pour la conservation de la nature](#).^{xix} Le nouveau [Programme Parcs urbains naturels](#)^{xx} appuiera également cet objectif en favorisant l'accès aux espaces verts pour tous les Canadiens en leur offrant un accès de qualité à la nature près de leur lieu de résidence, de travail, d'apprentissage et de jeu. De plus amples renseignements sur les activités de Parcs Canada à l'appui de cet objectif se trouvent sous les deux premiers indicateurs du Résultat ministériel 3, ci-dessus.

Objectif 13 : Action pour le climat - Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

En tant que gestionnaire de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation à travers le pays, dont plusieurs sont susceptibles d'être touchés par les effets croissants du changement climatique, les effets du changement climatique sur ces endroits sont une préoccupation importante pour Parcs Canada. Par son travail de protection des lieux patrimoniaux nationaux pour les générations actuelles et futures de Canadiens, Parcs Canada appuie ***l'objectif 13.2 - Intégrer les mesures relatives aux changements***

climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales - et l'objectif 13.3 - Améliorer l'éducation, la sensibilisation et la capacité humaine et institutionnelle en matière d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation, de réduction des impacts et d'alerte rapide. Par exemple, au cours du présent cycle de rapport, Parcs Canada a mené des projets de surveillance de l'état pour évaluer l'état actuel de certains sites archéologiques afin que leur état puisse être surveillé pour évaluer les impacts du changement climatique. De plus, grâce à ses importants investissements annuels dans ses infrastructures patrimoniales et contemporaines, Parcs Canada intègre non seulement des considérations liées au changement climatique dans le choix des types de matériaux, des techniques de construction et des approches, mais applique également des techniques d'écologisation pour assurer des opérations durables qui contribuent à un gouvernement à faible émission de carbone.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les contributions spécifiques de Parcs Canada à cet ODD des Nations Unies dans son [Rapport d'étape 2021-2022 sur la Stratégie ministérielle de développement durable 2020 à 2023](#),^{xxi} sous la rubrique Écologisation du gouvernement.

Objectif 14 : La vie sous l'eau - Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable :

Parcs Canada a été un partenaire clé dans la réussite du gouvernement du Canada à atteindre **l'objectif 14.5 - conserver au moins 10 % des zones côtières et marines d'ici 2020** - et continue de jouer un rôle crucial dans l'engagement actualisé de protéger 25 % des océans du Canada d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. Cette année, Parcs Canada a continué de progresser vers la cible de 2025 grâce à son travail visant à établir de nouvelles aires marines nationales de conservation dans des zones non représentées, comme le sud du détroit de Georgia et l'est de la baie James.

Parcs Canada contribue également à l'objectif 14.a - **Accroître les connaissances scientifiques, développer la capacité de recherche et transférer la technologie marine afin d'améliorer la santé des océans** - par son travail de gestion des aires marines nationales de conservation établies. Parcs Canada entreprend des évaluations de l'état des écosystèmes marins et de leur utilisation pour les aires marines et côtières protégées opérationnelles. Ce travail soutient et informe la gestion adaptative et fait progresser les connaissances sur les zones côtières et marines. La surveillance de la viabilité écologique est un élément essentiel de la gestion efficace des aires marines et côtières protégées et permettra d'améliorer notre compréhension et d'éclairer les mesures de gestion pour soutenir la viabilité.

De plus amples renseignements sur l'établissement et la gestion des aires marines nationales de conservation par Parcs Canada se trouvent sous le résultat ministériel 1, ci-dessus, et dans le [Rapport 2021 sur l'état des lieux du patrimoine naturel et culturel du Canada](#).^{xxii}

Objectif 15 : Vie sur terre - Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des sols et mettre un terme à la perte de biodiversité.

Ce but est directement et inextricablement lié au mandat de Parcs Canada. Grâce à son travail de création et de gestion de parcs nationaux, de réserves de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation d'eau douce dans tout le pays, qui sont représentatifs de la diversité

des régions naturelles du Canada, Parcs Canada joue un rôle important dans l'atteinte de ***l'objectif 15.4 : d'ici 2030, assurer la conservation des écosystèmes de montagne, y compris leur biodiversité, afin d'accroître leur capacité à fournir des avantages essentiels au développement durable.*** En 2021-2022, Parcs Canada a fait des progrès importants en vue de l'établissement de deux nouvelles réserves de parc national. Dans les aires protégées établies, Parcs Canada contribue également à l'atteinte de cette cible en s'efforçant de maintenir et d'améliorer l'intégrité écologique et en approfondissant sa compréhension des écosystèmes des parcs par des activités de surveillance, de conservation, de restauration et d'atténuation. En 2021-2022, Parcs Canada a investi plus de 25 millions de dollars dans des projets de conservation dans les lieux administrés par Parcs Canada.

En 2021-2022, Parcs Canada a fait des progrès importants en vue de l'établissement de deux nouvelles réserves de parc national. Dans les aires protégées établies, Parcs Canada contribue également à l'atteinte de cet objectif en s'efforçant de maintenir et d'améliorer l'intégrité écologique et en approfondissant sa compréhension des écosystèmes des parcs par des activités de surveillance, de conservation, de restauration et d'atténuation. En 2021-2022, Parcs Canada a investi plus de 25 millions de dollars dans des projets de conservation dans les lieux administrés par Parcs Canada.

Le travail de Parcs Canada à l'égard de la cible 15.4 contribue également aux efforts du Canada à l'égard de ***l'objectif 15.5 - Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels, enrayer la perte de biodiversité et, d'ici 2020, protéger et prévenir l'extinction des espèces menacées.*** Parcs Canada joue un rôle important dans la *mise en œuvre de la Loi sur les espèces en péril*. Les mesures prises par Parcs Canada pour protéger les espèces, leurs résidences et leurs habitats essentiels, et pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à maintenir ou à améliorer leur état de conservation. Ce travail soutient le maintien de la biodiversité du Canada et dans le travail pour arrêter et inverser la perte de biodiversité. Par exemple, en 2021-2022, Parcs Canada a protégé les chiens de prairie à queue noire, une espèce en péril, contre la peste sylvatique grâce à un programme de vaccination et de contrôle des puces dans le parc national des Prairies. Parcs Canada continue également de surveiller l'intégrité écologique des écosystèmes des parcs, de restaurer les écosystèmes altérés et de rétablir les espèces en péril de façon prioritaire grâce à son programme de conservation et de restauration et à d'autres initiatives axées sur les parcs.

Vous trouverez plus de détails sur le travail de Parcs Canada qui contribue à cet objectif dans la section Résultat ministériel 1, ci-dessus. Des renseignements supplémentaires sur les efforts de Parcs Canada liés aux espèces en péril au cours de cette année se trouvent également [dans le plus récent Rapport annuel au Parlement sur la Loi sur les espèces en péril](#).^{xxiii}

Objectif 17 : Partenariats pour les objectifs - Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Le travail de Parcs Canada pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones appuie ***l'objectif 17.17 : Encourager et promouvoir des partenariats efficaces entre le secteur public, le secteur public et privé et la société civile, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de ressourcement des partenariats.*** Dans le cadre de ses objectifs de réconciliation, Parcs Canada travaille avec les nations autochtones locales à l'établissement et à la gestion coopérative d'aires protégées nouvelles et existantes. Parcs Canada continue également d'élaborer des accords de contribution afin d'améliorer la capacité des communautés autochtones à participer pleinement aux consultations et aux évaluations de

faisabilité. Ces accords avec les peuples autochtones permettent également de soutenir l'intégration de la science autochtone, le partage de leurs connaissances traditionnelles et la poursuite des pratiques culturelles traditionnelles. Grâce aux relations établies lors d'un atelier tenu en 2020-2021, un groupe consultatif autochtone a été créé pour le programme de conservation et de restauration. En travaillant avec des partenaires autochtones au sein de ce groupe consultatif, Parcs Canada améliorera les connaissances fondamentales sur les espèces, les habitats et les écosystèmes.

Parcs Canada collabore également avec les centres urbains du pays dans le but d'améliorer l'accès aux espaces verts pour les Canadiens. En 2021-2022, six déclarations de collaboration ont été signées afin d'explorer les sites candidats proposés pour un parc urbain national à Victoria, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Windsor et Halifax.

Les efforts de collaboration internationale de Parcs Canada appuient ***l'objectif 17.16 : Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent les connaissances, l'expertise, la technologie et les ressources financières, afin d'appuyer la réalisation des Objectifs de développement durable dans tous les pays, en particulier les pays en développement.*** Au cours de cette année, Parcs Canada a organisé un atelier virtuel en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada pour échanger de l'information avec des partenaires d'Amérique latine.¹ Cet atelier, auquel ont assisté plus de 90 participants de sept pays, a favorisé le partage des connaissances sur la promotion de l'écotourisme et a fourni une occasion de collaboration et de réseautage régional. Au cours de 2021-2022, Parcs Canada a également travaillé à améliorer la mise en œuvre des accords bilatéraux et multilatéraux. Dans le cadre de ce travail, il a commencé à élaborer un plan de travail en vertu du protocole d'entente (PE) de 2019 entre Parcs Canada et l'agence des parcs du Mexique, Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas. Ce plan de travail met l'accent sur la collaboration autour de quatre thèmes : le changement climatique, la conservation des habitats et des espèces, les ressources marines et côtières, ainsi que l'éducation et la sensibilisation.

Parcs Canada a également travaillé à l'élaboration d'un protocole d'entente avec le Musée du Danemark et a fait progresser les travaux dans le cadre des protocoles d'entente existants avec le Connemara National Park en Irlande et le New South Wales National Parks and Wildlife Service en Australie.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur la contribution de Parcs Canada aux ODD et aux cibles des Nations Unies dans son [Rapport d'étape 2021-2022 sur la Stratégie ministérielle de développement durable 2020 à 2023](#).^{xxiv}

Expérimentation

La pandémie de COVID-19 a apporté des changements sans précédent dans la vie de tous les Canadiens. En tant qu'organisme d'exploitation du gouvernement du Canada qui fournit des services directement aux Canadiens et en tant que plus grand exploitant touristique du Canada, Parcs Canada continue de faire face à des défis uniques liés à la pandémie de COVID-19. Ces défis sont aggravés par les nombreuses responsabilités complexes de Parcs Canada associées à

¹ Canada, Chili, Costa Rica, Équateur, Honduras, Mexique et Panama

l'exploitation d'un réseau de lieux patrimoniaux dans 13 provinces et territoires qui sont liés à des centaines de collectivités, d'entreprises et d'infrastructures.

En s'appuyant sur le travail effectué au cours des dernières années pour relever les défis de la pandémie de COVID-19, en 2021-2022, Parcs Canada a continué de collaborer avec d'autres organisations de parcs et d'adapter ses opérations pour assurer la sécurité du personnel, des visiteurs et des Canadiens, tout en cherchant de nouvelles façons de fournir ses services dans le contexte de la pandémie et alors que le secteur du tourisme commence à se rétablir.

En raison de la nature des opérations de Parcs Canada, l'expérimentation informelle est une partie nécessaire de ses activités régulières. En 2022-2023, Parcs Canada ajoutera à l'innovation sans précédent qui a vu le jour en réponse à la pandémie de COVID-19 pour modifier la culture d'innovation de ses opérations et soutenir les fonctions ministérielles. Pour ce faire, Parcs Canada entreprendra des projets pilotes et s'en inspirera pour trouver des moyens de relever les défis persistants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens. Parcs Canada s'efforce d'instaurer une culture de l'expérimentation et de l'innovation dans l'ensemble de ses régions et de sa structure organisationnelle.

Les activités suivantes sont quelques exemples d'innovations et de projets pilotes qui ont été entrepris ou développés au cours de cette période de rapport :

Le cadre factuel : évaluer les preuves existantes pour des stratégies de conservation spécifiques

En 2021-2022, Parcs Canada a élaboré et mis à l'essai le Cadre des données probantes afin d'améliorer l'utilisation des données probantes pour la prise de décisions en matière de conservation dans les parcs nationaux. Ce cadre fournit une approche systématique pour poser des questions critiques, explorer leurs hypothèses sous-jacentes et évaluer la base de données probantes pour évaluer une stratégie de conservation proposée. Il permet également de cerner les lacunes dans les connaissances afin d'éclairer la surveillance et les recherches futures.

Au cours de la phase d'essai, le cadre a permis d'appuyer la prise de décision de certains parcs nationaux, comme l'élevage en captivité du caribou des montagnes du Sud. Une fois les essais terminés, l'approche sera intégrée aux cadres décisionnels existants. On s'attend à ce que ce cadre facilite également une meilleure coopération entre les chercheurs et les décideurs afin de rendre la conservation plus efficace et efficiente.

Appliquer les méthodes de l'ADNe pour accroître les connaissances et les capacités scientifiques

En 2021-2022, Parcs Canada a réalisé des gains importants en soutenant l'accroissement des connaissances et des capacités scientifiques, tant au sein de Parcs Canada que dans les organisations partenaires, y compris les autres ministères, les partenaires universitaires et les chercheurs. Parcs Canada a dirigé l'élaboration et la prestation de programmes et d'outils de formation pour appuyer l'utilisation de l'ADN environnemental (ADNe), l'ADN des organismes que l'on trouve dans l'environnement et qui peut être échantillonné et surveillé à l'aide de nouvelles méthodes moléculaires. Parcs Canada a également piloté l'utilisation de véhicules aériens sans équipage (drones) afin d'accroître les outils dont disposent les praticiens de la surveillance écologique engagés dans des activités de recherche dans les lieux patrimoniaux protégés qu'il administre.

Une série de séances de formation et de webinaires virtuels a été élaborée et dispensée, impliquant des scientifiques et des gestionnaires de zones protégées de tout le pays. Une série de

modules approfondis sur l'ADN électronique a été élaborée et aidera les gestionnaires de zones protégées à comprendre et à appliquer les méthodes d'ADNe. Des pratiques exemplaires sur l'utilisation de véhicules aériens sans équipage à des fins de recherche ont également été élaborées en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada, et largement diffusées dans les deux organisations.

Les méthodes eDNA en action

Dans le parc national de Prince Albert, le nombre de touladis est en baisse. À l'aide de technologies d'ADN électronique, les chercheurs ont prélevé des carottes de sédiments dans des lacs abritant des populations endémiques et historiques de touladis. Les échantillons sont soumis à des tests d'ADN de truite et de datation par radio-isotopes. Cela aidera le parc à comprendre la présence historique, la population et la chronologie de la truite grise dans les lacs locaux. Ils peuvent également servir à mieux comprendre les changements survenus dans la population de poissons et à orienter les futures mesures de gestion.

Automatisation des estimations des services écosystémiques

Parcs Canada a élaboré une méthode pour estimer la valeur des services écosystémiques dans les parcs nationaux entre 2017 et 2020. Il s'agit d'une approche de transfert des avantages, qui fait appel à des données satellitaires fédérales sur la couverture terrestre, à des valeurs de services écosystémiques tirées de la littérature scientifique et applicables au contexte environnemental canadien, ainsi qu'à des indicateurs publics des conditions environnementales, afin d'obtenir des estimations de la valeur potentielle et nette des services écosystémiques dans l'ensemble du réseau des parcs nationaux du Canada. L'analyse est complexe et sa mise à jour manuelle peut prendre des semaines lorsque de nouvelles données satellitaires sont publiées. Les équipes des sciences sociales et écologiques de Parcs Canada ont travaillé ensemble pour trouver une solution automatisée. Les spécialistes en SIG de Parcs Canada ont automatisé la saisie des données provenant de sources multiples et ont automatisé toutes les conversions de données et les calculs au moyen du code R et de la production automatisée de cartes afin que l'analyse puisse être transmise visuellement.

Administration d'enquêtes numériques auprès des visiteurs

Parcs Canada entreprend des sondages aléatoires auprès des visiteurs dans l'ensemble de son réseau pour mesurer le rendement et étudier la fréquentation. Jusqu'à présent, ces sondages ont été des sondages papier auto-administrés avec des taux de réponse élevés et une faible marge d'erreur.

Pour tenir compte à la fois des préoccupations en matière de santé et de sécurité pendant la pandémie en cours, des demandes changeantes des consommateurs et des priorités du gouvernement du Canada en matière d'écologisation du gouvernement et de priorité numérique, Parcs Canada a mis à l'essai en 2021 l'utilisation de codes QR comme solution de rechange aux sondages sur papier à certains endroits. Ce projet pilote se poursuivra au cours de la saison d'exploitation 2022-2023 avant d'être déployé à plus grande échelle. Pour garantir l'inclusion, les visiteurs ont le choix entre un questionnaire papier (à remplir et à renvoyer par la poste ou à déposer) ou une carte comportant une URL et un code QR à scanner (à remplir ultérieurement). Des options de textes courts (par exemple, envoyer « parc » au numéro 12345) sont également à l'étude pour 2023, offrant ainsi aux visiteurs de multiples options pour participer à un programme de performance essentiel.

Intégration des données sur les tendances des visiteurs dans les tableaux de bord

Parcs Canada utilise plusieurs programmes d'analyse de renseignements commerciaux pour éclairer ses opérations. Ces programmes produisent de riches informations, mais sont souvent disponibles sous forme de produits distincts et non sous forme de tableau de bord unique.

En 2021-2022, Parcs Canada a commencé à recueillir des renseignements clés sur le marché provenant de diverses sources (p. ex., fréquentation, camping, tirage au sort) et à les intégrer dans un seul tableau de bord consultable par lieu historique national ou parc national, ce qui permettra aux gestionnaires de Parcs Canada d'obtenir des renseignements et des indicateurs essentiels sur une seule page. Un prototype a été élaboré au début de 2022 et sera modifié au fur et à mesure que les données seront disponibles.

En 2021-2022, Parcs Canada a commencé à recueillir des renseignements clés sur le marché provenant de diverses sources (p. ex., fréquentation, camping, tirage au sort) et à les intégrer dans un seul tableau de bord consultable par lieu historique national ou parc national, ce qui permettra aux gestionnaires de Parcs Canada d'obtenir des renseignements et des indicateurs essentiels sur une seule page. Un prototype a été élaboré au début de 2022 et sera modifié au fur et à mesure que les données seront disponibles.

Gestion des visites par des approches de transport public

Parcs Canada offre des navettes pour les visiteurs à plusieurs de ses endroits afin d'aider à gérer l'accès des visiteurs aux aires naturelles populaires. Par exemple, un service de navettes pour les visiteurs dans le secteur populaire de Lake Louise du parc national Banff depuis 2013. Depuis, la demande a favorisé la croissance de ces programmes de navettes, qui sont maintenant une composante essentielle des stratégies globales d'accès des visiteurs. En 2019, le nombre d'usagers des navettes à Lake Louise dépassait 545 000 et les navettes voyaient de longues files d'attente au milieu de la journée. Au lac O'Hara, dans le parc national Yoho, les navettes étaient soumises à un système de réservation téléphonique du type « premier arrivé, premier servi » pendant des décennies. Parcs Canada a reconnu la nécessité d'améliorer l'expérience des visiteurs qui utilisent ces services et de répartir la demande plus uniformément au cours de la journée.

Pour la saison 2021, et en s'appuyant sur des initiatives antérieures visant à gérer les périodes de forte affluence, comme les réservations de stationnement au parc national de la Péninsule-Bruce, Parcs Canada a ajouté les navettes de Lake Louise et de Lake O'Hara à son [Système national de réservation](#)^{xxv} selon deux approches différentes. Pour Lake Louise, les visiteurs pouvaient planifier, réserver leurs places à l'avance et se garantir l'accès à Lake Louise et à Moraine Lake avec la même réservation. Pour Lake O'Hara, un tirage au sort a été effectué pour que les visiteurs obtiennent une réservation pour le bus de jour. Les demandes de participation au tirage au sort s'ouvrent sur une période déterminée, plutôt que de s'appuyer sur le principe du premier arrivé, premier servi, afin de rendre l'accès plus équitable.

Dans les deux cas, l'approche a permis aux visiteurs de laisser leur véhicule derrière eux, de monter dans une navette sans attendre, et d'éviter le casse-tête des stationnements pleins. Le passage à un service de navette sur réservation a permis d'améliorer l'expérience des visiteurs qui accèdent à ces destinations très fréquentées en leur offrant un outil pratique et prévisible pour planifier leurs déplacements. Pour Parcs Canada, ce service s'est également avéré un outil extrêmement utile pour répartir les visiteurs tout au long de la journée.

Au cours de la saison 2021, 37 440 réservations de navettes ont été faites pour Lake Louise par le biais du système national de réservation. Au lac O'Hara, le système de loterie a permis aux visiteurs d'être prévisibles et de planifier leurs déplacements en fonction de leur réservation. Sur la base de cette saison pilote réussie, ces deux approches de réservation de navettes ont été retenues pour la saison 2022.

En plaçant les navettes dans le Système national de réservation, Parcs Canada a pu recueillir des données importantes sur les tendances d'utilisation des navettes - comme la taille moyenne des groupes, l'origine des voyageurs, la date de réservation et le groupe d'âge - afin d'appuyer la planification future et d'adapter l'offre aux besoins et aux attentes des visiteurs. Bien qu'il se soit appuyé sur des projets antérieurs de gestion de l'accès des visiteurs, comme le stationnement et les réservations de jour, les leçons tirées de ce projet pilote de navette ont un potentiel d'application plus large et ont été partagées au sein de Parcs Canada et avec ses partenaires.

Les chauves-souris, un sujet d'actualité

Les forêts matures et les grottes du parc national de Fundy constituent un habitat de grande qualité pour les espèces de chauves-souris résidentes en voie de disparition. Depuis les effets dévastateurs du syndrome du nez blanc, une maladie propagée par un champignon envahissant, peu de chauves-souris avaient été observées dans le parc.

Cette surveillance a permis de capter les sons d'une variété de chauves-souris du Nouveau-Brunswick tout au long de la fin de l'été et de l'automne 2020. La surveillance acoustique a été utilisée pour détecter les espèces de chauves-souris en péril dans tout le parc. Les trois espèces de chauves-souris menacées ont été détectées et des lieux de perchage et des « points chauds » de recherche de nourriture inconnus jusqu'alors ont été identifiés. Le projet a permis d'améliorer la protection des chauves-souris menacées dans le parc national de Fundy et d'établir de nouvelles collaborations de recherche. Les forêts matures et les grottes du parc national Fundy constituent un habitat de grande qualité pour les espèces de chauves-souris résidentes en voie de disparition.

Pour tirer parti de ces efforts de surveillance, Parcs Canada a entrepris en 2021 une étude plus intensive des chauves-souris dans le parc. Cette étude comprenait le déploiement d'enregistreurs sur plusieurs bâtiments et l'analyse des enregistrements a permis de déterminer quels bâtiments du parc étaient susceptibles d'abriter des chauves-souris, puis ont été suivis de relevés d'émergence au crépuscule pour confirmer. En identifiant les bâtiments qui fonctionnent comme des habitats pour les chauves-souris, Parcs Canada peut utiliser cette information pour assurer la protection des animaux en atténuant de façon proactive les impacts potentiels pendant l'utilisation, la rénovation et la démolition des bâtiments.

Pour compléter ce travail, en 2021, Parcs Canada a également lancé un nouveau projet de science citoyenne, [Dans l'arrière-pays avec les chauves-souris](#).^{xxvi} Ce nouveau programme a permis aux campeurs de l'arrière-pays - un groupe sélectionné parce qu'il passe du temps dans des zones plus éloignées et boisées du parc que celles où le personnel de Parcs Canada passe la majorité de son temps - de signer un dispositif qui détecte et enregistre les cris des chauves-souris à l'aide de leur téléphone intelligent en utilisant une application gratuite.

Cette application - un peu comme Shazam, mais pour identifier les chauves-souris - enregistre les cris des chauves-souris qui volent au-dessus de leur tête et identifie l'espèce la plus probable en temps réel.

Ce programme a non seulement permis de recueillir des données sur les zones reculées de l'arrière-pays, mais il a aussi probablement suscité un enthousiasme pour l'intendance des lieux naturels chez les visiteurs qui y ont participé. Le programme pilote a été un succès et sera poursuivi pour la saison de camping 2022-2023. Les leçons apprises serviront à alimenter des projets similaires dans d'autres endroits, tant dans les lieux gérés par Parcs Canada que dans ceux gérés par des partenaires de la conservation.

Plus de 30 jeunes de la Première nation locale d'Elsipogtog ont également participé à ce projet et ont surveillé les chauves-souris lors de sorties éducatives dans le parc. Ils ont suivi des ateliers avec le personnel de Parcs Canada pour construire des maisons pour chauves-souris, puis en ont construit et installé une dans leur propre communauté.

Principaux risques

Pour 2021-2022, Parcs Canada a identifié six risques principaux en lien avec sa responsabilité principale qui pourraient avoir un impact sur la prestation des programmes et des services et a entrepris des stratégies d'atténuation pour minimiser l'impact global. Ces risques et les mesures associées en 2021-2022 sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Risque principal	Actions en 2021-22
<p>Adaptation et réponse aux forces environnementales</p> <p>En raison de l'ampleur et de la rapidité des changements environnementaux, y compris le changement climatique, il existe un risque que l'intégrité des écosystèmes, des ressources culturelles et des infrastructures ne puisse être maintenue ou améliorée, ce qui pourrait empêcher Parcs Canada de remplir son mandat.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A continué à évaluer les risques liés au changement climatique, à comprendre les impacts et à identifier les mesures d'adaptation réalisables et efficaces dans les lieux qu'il administre ; • A développé des ressources et des outils pour soutenir la planification de l'adaptation, et ajustement des politiques et des programmes dans divers domaines de travail, y compris le travail d'élaboration d'un cadre national de surveillance qui exige que chaque site dispose d'une série d'indicateurs pour surveiller l'état des écosystèmes et l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation ; • A élaboré une orientation pour appuyer les collaborations scientifiques et de recherche avec des organisations externes, comme les universités et les organisations non gouvernementales, afin d'aider à atteindre les objectifs de conservation à l'intérieur et à proximité des lieux administrés par Parcs Canada ; • Par l'entremise de son Programme de conservation et de restauration (CoRe), le Canada a investi plus de 25 millions de dollars dans des projets de conservation qui ont contribué à améliorer l'intégrité écologique des lieux administrés par Parcs Canada ;

Risque principal	Actions en 2021-22
	<ul style="list-style-type: none"> • A lancé de nouveaux travaux sur la connectivité écologique, en travaillant avec des partenaires pour faire progresser la conservation de la connectivité, en cartographiant et en surveillant la connectivité et en développant des stratégies pour relever les défis, avec 34 nouvelles initiatives de connectivité entreprises en ce mois de mars 2022 ; • A continué à examiner la gestion des urgences et à fournir au personnel de Parcs Canada une formation continue en matière de gestion des urgences et d'intervention ; • Continue à mettre en œuvre des mesures visant à protéger les biens du patrimoine contemporain et bâti, comme l'utilisation de conceptions et de matériaux de construction plus résistants ; • A lancé la campagne de communication #ParksCanadaConservation, pour partager et amplifier les histoires engageantes qui démontrent le leadership de Parcs Canada dans la science, la conservation et la restauration des écosystèmes, ainsi que dans l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation.
<p>Relations avec les peuples autochtones Si Parcs Canada ne consacre pas le temps, les efforts et les investissements nécessaires à l'établissement et au maintien de relations avec les peuples autochtones, l'Agence risque de ne pas être en mesure de remplir ses obligations et d'offrir ses programmes et services, ce qui pourrait nuire à sa réputation, augmenter les litiges et rendre difficile l'atteinte des objectifs de conservation.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A continué à faire progresser les projets, les accords et les mécanismes qui facilitent les utilisations autochtones des terres, des eaux et des glaces traditionnelles ; • A fait avancer sa Politique et ses programmes qui soutiennent une approche globale de l'intendance autochtone ; • A soutenu la révision des qualifications requises pour les membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) afin de promouvoir la diversité et la sensibilisation ciblée des candidats autochtones, ce qui a permis la nomination d'une personne autochtone en tant que représentant du Yukon à la CLMHC ; • A soutenir la prise de décision en collaboration avec les partenaires autochtones en augmentant la gestion coopérative et les autres structures de partenariat et de conseil ; • A travaillé avec les peuples autochtones pour revoir les désignations existantes et augmenter le nombre de nominations autochtones dans le cadre du Programme national de commémoration historique,

Risque principal	Actions en 2021–22
	<p>notamment par le lancement de l'Initiative de commémorations inclusives ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'est attaqué aux obstacles qui empêchent une collaboration et un engagement significatifs des Autochtones, notamment en interne, par le biais d'une série de consultations avec les employés autochtones afin de codévelopper des stratégies pour traiter les questions soulevées dans une enquête interne destinée aux employés autochtones, ce qui a donné lieu à un plan de travail collaboratif ; • A collaboré avec des partenaires autochtones afin de rapprocher les connaissances autochtones et scientifiques dans l'approche de la conservation et de la recherche, notamment en s'associant à 10 Premières nations différentes pour retirer 1200 cormorans, cerfs, orignaux, bisons et plus de 100 000 oursins hyper abondants dans sept parcs nationaux afin de favoriser la régénération des varechs et des forêts caroliniennes et boréales ; • A renforcé ses méthodes d'acquisition pour encourager l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, dépassant l'objectif de 5 % fixé par le gouvernement du Canada au cours de la première année de l'engagement ; • A collaboré avec les communautés autochtones pour intégrer les perspectives autochtones dans la manière dont les lieux patrimoniaux sont établis et présentés, notamment en développant des possibilités d'expérience pour les visiteurs afin d'aider les Canadiens à connaître et à se rapprocher de la culture autochtone ; • A développé des produits d'expérience pour les visiteurs autochtones, et la mise à disposition de lieux permettant aux nations et aux peuples autochtones de partager leurs histoires, de leur propre voix, et d'offrir des opportunités uniques en faveur de la réconciliation ; • A collaboré avec les gouvernements autochtones pour soutenir leur rôle dans la prise de décision concernant le processus d'établissement (par exemple, l'évaluation de la faisabilité).
<p>État du patrimoine bâti et durabilité à long terme En raison du vieillissement de l'infrastructure, du niveau inadéquat de recapitalisation et d'entretien, des changements climatiques et des</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A investi les fonds d'immobilisations existants, limités dans le temps, pour soutenir l'amélioration de l'état général de son

Risque principal	Actions en 2021-22
<p>effets de l'inflation, il y a un risque que Parcs Canada ne soit pas en mesure de maintenir un portefeuille d'actifs durable, ce qui pourrait compromettre la sécurité publique, entraîner la perte d'un patrimoine culturel irremplaçable et nuire à la réputation de l'Agence.</p>	<p>patrimoine bâti et de ses biens contemporains. Cette année, Parcs Canada a atteint l'objectif prévu de 74 % des biens contemporains en bon ou moyen état et a dépassé l'objectif de 49 % des biens patrimoniaux, 58 % de ces biens étant maintenant en bon ou moyen état ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • A amélioré 21 biens patrimoniaux, d'une valeur de remplacement de 171 millions de dollars, qui étaient en mauvais ou très mauvais état ; • A terminé une stratégie de portefeuille de biens immobiliers pour soutenir ses objectifs de durabilité à long terme de ses actifs, en fixant des objectifs stratégiques pour le portefeuille et en répondant aux principales recommandations de l'examen horizontal des immobilisations du Secrétariat du Conseil du Trésor ; • A continué à maintenir et à mettre à jour le système d'information sur la gestion des biens de Parcs Canada afin de nous assurer qu'il dispose de données complètes sur le nombre et l'état actuel de ses biens patrimoniaux.
<p>Position compétitive Si l'Agence ne réagit pas à l'évolution des conditions socio-économiques et à d'autres influences du marché, il y a un risque que les programmes et les services de Parcs Canada ne répondent pas aux attentes des Canadiens, ce qui pourrait entraîner une diminution de la pertinence de l'Agence, mesurée par une baisse de la part de marché du tourisme et de la fréquentation.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A atteint des marchés et des publics identifiés à l'échelle nationale afin de diversifier et d'accroître le nombre de visiteurs et d'améliorer la sensibilisation et le soutien du public, en obtenant le plus haut niveau de soutien pour son mandat (92 %) depuis le début du suivi ; • A développé des efforts de sensibilisation et de marketing à l'échelle nationale dans un contexte de priorité numérique, en introduisant une version en ligne du populaire programme " Apprendre à camper " de Parcs Canada et en partageant des histoires sur la science, la biodiversité, les programmes de conservation et le leadership autochtone en matière de conservation ; • A géré les niveaux de fréquentation de manière à ce qu'ils soient durables et garantissent des expériences de qualité pour les visiteurs, y compris la croissance, le cas échéant, et la redistribution de la fréquentation sur le plan géographique et temporel ; • A continué à collaborer avec Destination Canada et l'industrie du voyage sur des initiatives visant à soutenir le secteur du tourisme et nous avons travaillé avec Expedia

Risque principal	Actions en 2021-22
	<p>pour la première fois afin de mettre en valeur les merveilles des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • A déployé des efforts proactifs de marketing et de communication pour gérer les attentes et influencer le comportement sûr et respectueux des visiteurs, alors que les mesures de santé et de sécurité changeaient au niveau régional dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
<p>Innovation commerciale Si l'Agence ne modernise pas ses services généraux et internes, il y a un risque que Parcs Canada n'ait pas la capacité, les processus d'affaires et les outils nécessaires pour soutenir de manière efficace et efficiente la prestation des services et répondre aux attentes en matière de responsabilisation de la gestion gouvernementale.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A commencé à renouveler son cadre de résultats ministériels en se fondant sur une orientation stratégique à plus long terme qui jette les bases d'un processus décisionnel, d'une affectation et d'une réaffectation des ressources fondées sur des données probantes ; • A augmenté sa capacité de rendement et d'analyse, y compris l'analyse comparative avec des ministères semblables, afin d'appuyer la prise de décisions fondées sur des preuves et de démontrer les résultats aux Canadiens ; • A poursuivi le travail d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie solide en matière de données pour soutenir une planification, une mesure du rendement et une prise de décision efficaces ; • A mis à jour de son inventaire de programmes avec les plans de collecte de l'ACS Plus ; • Élabore et met en œuvre une approche renouvelée de la planification des activités qui intègre la planification, le suivi et le rendement des activités, des finances et des ressources humaines afin de soutenir la prise de décisions fondées sur des preuves et de démontrer les résultats aux Canadiens ; • A continué à améliorer ses structures de gestion financière afin de mieux aligner ses ressources sur les besoins de ses programmes et d'être en meilleure position pour répondre à l'évolution de son environnement opérationnel ; • A achevé une stratégie de portefeuille de biens immobiliers pour soutenir ses objectifs de durabilité à long terme de ses actifs, en fixant des objectifs stratégiques pour le portefeuille et en répondant aux principales recommandations de l'examen horizontal des immobilisations du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Risque principal	Actions en 2021–22
<p>Main-d'œuvre, équité, accessibilité, inclusion et diversité, et bien-être</p> <p>Si l'Agence ne parvient pas à favoriser un environnement de travail inclusif et sans obstacles qui reflète la diversité de la population canadienne, elle risque de ne plus être un employeur de choix et de ne pas avoir la perspective nécessaire pour servir tous les Canadiens, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les programmes et les services et nuire à sa réputation.</p>	<p>Au cours de cette année, Parcs Canada :</p> <p>Équité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A continué à offrir aux employés des possibilités de formation, d'information, d'affiliation et d'apprentissage en faisant la promotion de groupes d'organisations tels que Fierté au travail, VivreTravaillerJouer et Caucus des employés fédéraux noirs. • S'est assuré d'être prêt à se conformer à la <i>Loi sur l'équité salariale</i> en faisant progresser la planification et la mise en œuvre d'un plan de travail. <p>Accessibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A mené des consultations auprès des employés handicapés afin de mettre en évidence les expériences vécues par les employés handicapés et les lacunes par rapport aux cinq objectifs de la Stratégie d'accessibilité pour la fonction publique du Canada. • Offre d'éducation et de formation pour doter les responsables du recrutement des connaissances et des outils nécessaires pour les sensibiliser aux avantages d'un lieu de travail diversifié et inclusif • A examiné des processus, programmes et services internes pour identifier, supprimer et prévenir les obstacles à l'accessibilité ; • A créé un réseau d'employés handicapés et d'une communauté d'accessibilité dynamiques et engagés ; • A élaboré un plan d'action qui facilite une intégration efficace et un soutien continu sur le lieu de travail. <p>Diversité et inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • A réalisé un examen des systèmes d'emploi de ses politiques, programmes et pratiques de gestion des ressources humaines, et créé un rapport sur les résultats, en donnant un aperçu des obstacles à l'emploi, au développement et à la promotion des membres des groupes visés par l'équité ; • Mise en place d'une structure renouvelée pour les réseaux de champions et d'employés qui soutiendront et contribueront à favoriser une culture de la diversité et de l'inclusion ; • A fait avancer le travail sur un plan d'action pour la diversité et l'inclusion.

Risque principal	Actions en 2021–22
	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A développé et lancé une page intranet dédiée au bien-être pour aider les employés et les membres de leur famille à faire face aux défis quotidiens liés aux impacts de COVID-19 sur leur bien-être psychologique ; • A mis en œuvre d'une politique révisée de tolérance zéro en matière de harcèlement et de violence ; • A élaboré une stratégie de bien-être au travail visant à promouvoir les ressources et les outils mis à la disposition de tous les employés pour favoriser un lieu de travail psychologiquement sain et sûr ; • A mis en œuvre le Système de gestion du rendement de la fonction publique pour les employés de Parcs Canada ; • A poursuivi la mise à jour et la mise en œuvre d'une série renouvelée de procédures, d'orientations et de protocoles en réponse à la pandémie de COVID-19.

Résultats atteints

Le tableau suivant montre, pour *Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada*, les résultats obtenus, les indicateurs de rendement, les cibles et les dates cibles pour 2021-2022, ainsi que les résultats réels pour les trois derniers exercices pour lesquels vous avez accès aux résultats réels.

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	Au moins 82 %	D'ici mars 2025	79 %	79 %	79 %
	Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines nationales de conservation	Au moins 31 %	D'ici mars 2025	21 %	21 %	21 %

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
	Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux où l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	Au moins 92 %	D'ici mars 2023	86 %	82 %	79 %
	Nombre de lieux patrimoniaux naturels gérés en coopération avec les peuples autochtones*	Au moins 27	D'ici mars 2022	n/a	23	22
Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	3 831	D'ici mars 2022	3,826	3,822	3,862
	Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés	Au moins 90 %	D'ici mars 2024	68 %	68 %	68 %
	Nombre de lieux patrimoniaux culturels gérés en coopération avec les peuples autochtones*	Au moins 6	D'ici mars 2022	n/a	5	5

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2021-2022
	Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable*	Au moins 49 %	D'ici mars 2022	n/a	54 %	58 %
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.	Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 millions	D'ici mars 2022	24.9M	17.0M	21.6M
	Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	Au moins 78 %	D'ici mars 2022	83 %	86 %	92 %
	Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	Entre 32 et 42	D'ici mars 2025	34	36	36
	Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable*	At least 74 %	D'ici mars 2022	n/a	75 %	74 %

*Il s'agit d'un indicateur nouveau ou révisé pour 2020-2021 et, par conséquent, aucun résultat de l'année précédente n'est disponible.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#).^{xxvii}

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant montre, pour *Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada*, les dépenses budgétaires de 2021-2022, ainsi que les dépenses réelles pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
1 015 272 311	1 015 272 311	1 439 818 623	1 027 492 694	12 220 383

Les dépenses réelles ont été supérieures de 12,2 millions de dollars (ou 1,2 %) aux dépenses prévues, principalement en raison des crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification, principalement liés à la Stratégie emploi compétences pour les jeunes, à l'héritage naturel amélioré, aux incendies de forêt, au plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, aux nouveaux objectifs de conservation marine du Canada ainsi qu'au lieu historique national des épaves du HMS *Erebus* et du HMS *Terror*. Cette augmentation est compensée par le financement qui est déplacé aux années futures, principalement pour la mesure du budget 2019 Soutenir les immobilisations dans les lieux de Parcs Canada ainsi que le financement pour l'établissement et l'expansion des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxviii}.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant indique, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour s'acquitter de cette responsabilité essentielle en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
4 378	4 833	455

Les équivalents temps plein (ETP) réels de Parcs Canada ont été supérieurs de 455 ETP (ou 10,4 %) aux ETP prévus, principalement en raison de l'embauche d'étudiants supplémentaires à la suite de l'obtention de fonds additionnels pour la Stratégie emploi et compétences des jeunes.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxix}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes de l'organisation. Les 10 catégories de services sont les suivantes :

- ▶ services de gestion des acquisitions ;
- ▶ services de communication ;
- ▶ services de gestion des finances ;
- ▶ services de gestion des ressources humaines ;
- ▶ services de gestion de l'information ;
- ▶ services des technologies de l'information ;
- ▶ services juridiques ;
- ▶ services de gestion du matériel ;
- ▶ services de gestion et de surveillance ;
- ▶ services de gestion des biens immobiliers.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Le tableau suivant présente, pour les services internes, les dépenses budgétaires en 2021-2022, ainsi que les dépenses pour cet exercice.

Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisations utilisées) * 2021-2022	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2021-2022
113 836 418	113 836 418	143 016 782	136 466 001	22 629 583

Les dépenses réelles ont été supérieures de 22,6 millions de dollars (ou 19,9 %) aux dépenses prévues, principalement en raison du financement supplémentaire reporté de l'exercice précédent et des nouveaux crédits reçus après l'exercice de planification, principalement liés à la Stratégie emploi jeunesse et compétences, à l'héritage naturel amélioré et aux incendies de forêt. L'écart est également attribuable à une réaffectation interne visant à répondre aux pressions financières et aux priorités dans des domaines tels que les services des ressources humaines, la gestion financière, la gestion de l'information et la technologie de l'information.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Le tableau suivant présente, en équivalents temps plein, les ressources humaines dont le ministère a besoin pour fournir ses services internes en 2021-2022.

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein réels 2021-2022	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2021-2022
915	1 023	108

Les équivalents temps plein (ETP) réels de Parcs Canada étaient de 108 ETP, soit 11,7 % de plus que prévu. Cette augmentation est principalement due au financement supplémentaire reporté de l'exercice 2020-2021, ainsi qu'aux nouveaux crédits reçus après l'exercice de planification et aux réaffectations internes.

Résultats

Services de gestion des acquisitions

Soutien des entreprises autochtones par le biais d'occasions de marchés publics

Parcs Canada s'est engagé à soutenir la mise en œuvre par le gouvernement du Canada de l'article 21 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones afin d'offrir des possibilités économiques aux entreprises et aux communautés autochtones. En août 2021, le gouvernement du Canada a annoncé que 5 % de la valeur totale des contrats de chaque ministère et organisme fédéral, y compris Parcs Canada, devaient être détenus par des entreprises autochtones. Cette exigence est introduite progressivement sur trois ans, à partir de 2021-2022.

À l'appui de cet objectif, Parcs Canada a continué d'améliorer et d'offrir des conseils et de la formation pour promouvoir des pratiques contractuelles plus diversifiées, y compris l'intégration des considérations relatives à l'approvisionnement autochtone dans les activités contractuelles de Parcs Canada. Des experts fonctionnels en approvisionnement à Parcs Canada ont participé à des groupes de travail pangouvernementaux sur les initiatives d'approvisionnement social, y compris l'accessibilité et l'approvisionnement autochtone.

Les experts en approvisionnement de Parcs Canada ont également participé à des séances de sensibilisation avec des fournisseurs autochtones. Ces séances de sensibilisation ont été l'occasion d'échanges d'informations dans les deux sens. Parcs Canada a pu partager avec les entreprises autochtones des informations sur les tendances et les exigences de Parcs Canada en matière d'approvisionnement, tandis que les entreprises autochtones ont fourni à Parcs Canada des informations sur la disponibilité de ces produits sur le marché des fournisseurs autochtones.

Grâce à ces initiatives, Parcs Canada a pu dépasser l'objectif d'approvisionnement autochtone de 5 % fixé par le gouvernement du Canada en 2021-2022, première année de cette exigence.

Soutien des opportunités économiques pour les entreprises et les communautés autochtones

En 2021, Parcs Canada a attribué 470 contrats, d'une valeur totale de plus de 17 millions de dollars, à des fournisseurs autochtones, soit plus de 5 % de la valeur totale de tous ses contrats.

Parcs Canada a également versé indirectement 289 000 \$ aux entreprises et aux particuliers autochtones par le biais de composantes de participation autochtone et de clauses de plans d'avantages autochtones - comme la formation, les bourses d'études et les contrats de sous-traitance - dans ses contrats.

Par l'entremise de ses programmes de paiements de transfert (subventions et contributions), Parcs Canada a versé plus de 24 millions de dollars à des bénéficiaires autochtones dans le cadre de 102 ententes émises en 2021-2022, en plus des paiements de transfert visant à soutenir des projets réalisés par des bénéficiaires non autochtones qui profitent aux peuples autochtones.

Services de gestion des finances

En 2021-2022, Parcs Canada a continué d'apporter des améliorations à ses services de gestion financière afin de mieux aligner ses ressources sur les besoins de ses programmes et d'être en meilleure position pour répondre aux changements évolutifs de son environnement opérationnel.

Transition à une appropriation d'un an

Cette année, Parcs Canada a terminé sa transition d'un crédit pluriannuel à un crédit d'un (seul) an, ce qui a permis d'aligner ses échéances de planification financière sur celles de la plupart des autres ministères et organismes du gouvernement du Canada. Les activités ont été axées sur les changements financiers de l'organisation et les plans de gestion du changement pour sensibiliser l'interne à cette transition, y compris les mises à jour des processus de gestion des ressources et du budget et l'amélioration de la planification financière. Des progrès ont également été réalisés dans l'élaboration d'un nouvel outil de prévision dont le lancement est prévu en 2022-2023.

Renouveler les processus pour soutenir la durabilité des actifs à long terme

Parcs Canada a également fait progresser ses efforts pour assurer la viabilité à long terme de son portefeuille d'actifs par un renouvellement des approches de gestion financière, y compris une transition vers un régime de budgétisation selon la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'appui de cette démarche, le travail de Parcs Canada en 2021-2022 s'est concentré sur les principaux travaux de soutien à la planification des immobilisations, notamment un examen des données, des politiques et des processus d'affaires, les communications internes et l'engagement pour préparer la transition et le travail sur les systèmes numériques.

Services de gestion des ressources humaines

Favoriser une main-d'œuvre performante, diversifiée et inclusive

En tant qu'organisation hautement opérationnelle, la main-d'œuvre de Parcs Canada constitue sa force. Parcs Canada s'est fermement engagé à promouvoir la diversité et l'inclusion dans ses milieux de travail. Le travail dans ce domaine a fait l'objet d'une attention renouvelée au cours des dernières années. Au cours de la période visée par le présent rapport, Parcs Canada a entrepris de nombreuses initiatives pour progresser vers une culture d'inclusion, une diversité

accrue de la main-d'œuvre et des politiques et programmes améliorés pour soutenir l'équité en milieu de travail.

En 2021-2022, Parcs Canada a effectué une étude des systèmes d'emploi de ses politiques, programmes et pratiques de gestion des ressources humaines, et a créé un rapport sur les résultats. Ce rapport fournit un aperçu critique des obstacles à l'emploi, au perfectionnement et à la promotion des membres des quatre groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi : les peuples autochtones, les minorités visibles (y compris les Noirs et les autres personnes de couleur), les personnes handicapées et les femmes. Afin de soutenir la priorité du gouvernement du Canada en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, cet examen a également tenu compte des commentaires des employés de Parcs Canada appartenant à la communauté 2SLGBTQIA+. Des mesures précises ont été définies pour remédier à la sous-représentation de ces groupes désignés au titre de l'équité en matière d'emploi, notamment des initiatives de recrutement ciblées, des outils d'auto-identification améliorés, des approches de perfectionnement et de maintien en poste adaptées, ainsi que la promotion d'un changement de culture au sein de Parcs Canada afin de créer des espaces de travail inclusifs, positifs et sécuritaires.

Réseaux de champions de l'équité à Parcs Canada

Le co-champion de l'équité de Parcs Canada et les réseaux d'employés, dirigés par des membres de l'équipe de la haute direction de Parcs Canada, constituent un mécanisme de dialogue permanent avec les employés de Parcs Canada sur les questions d'équité, de diversité et d'inclusion.

En 2021-2022, les co-champions des employés autochtones de Parcs Canada ont mené une série de consultations avec les employés autochtones afin de codévelopper des stratégies pour aborder les questions soulevées dans un sondage interne pour les employés autochtones. De ce travail est né un plan de travail collaboratif qui fournit des stratégies concrètes pour améliorer le recrutement des Autochtones, offrir un meilleur soutien aux Autochtones afin d'améliorer la rétention et le développement des employés autochtones, et soutenir la compétence et la sensibilisation culturelles de tous les employés de Parcs Canada.

En 2021-2022, Parcs Canada a mené des consultations auprès des employés handicapés. Le rapport *Ce que nous avons entendu*, qui résume ces consultations, met en lumière les expériences vécues par les employés handicapés. Il identifie également les lacunes dans l'atteinte des cinq objectifs de la [Stratégie d'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada](#).^{xxx} Les résultats du rapport « Ce que nous avons entendu » et de l'étude des systèmes d'emploi réalisée cette année servent de feuille de route à Parcs Canada pour éliminer les obstacles à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité. La participation des employés handicapés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de Parcs Canada respecte l'esprit du principe « rien sur nous sans nous », l'un des quatre principes directeurs de la Stratégie d'accessibilité au sein de la Fonction publique du Canada.

La *Loi sur l'équité salariale*, entrée en vigueur en août 2021, exige que les employeurs fédéraux élaborent un plan d'équité salariale dans un délai de trois ans pour s'assurer que les hommes et les femmes effectuant un travail de valeur égale reçoivent un salaire égal. À l'appui de ce travail, en 2021-2022, Parcs Canada a créé une équipe dédiée à l'élaboration du plan d'équité salariale de Parcs Canada et cette équipe a commencé le travail fondamental en vue de respecter l'échéance fixée par la Loi.

Optimiser la sécurité, la santé et le respect sur le lieu de travail

Parcs Canada reste déterminé à créer un environnement de travail sûr et exempt de harcèlement, favorisant la santé et le bien-être au travail, ainsi que la promotion de la civilité et du respect. La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir un impact sur Parcs Canada en 2021-2022 et a nécessité une capacité d'adaptation et de résilience face à une réalité difficile et en évolution. Dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation de tout le pays, les membres de l'équipe de Parcs Canada ont continué d'offrir des services directement aux Canadiens, tandis que d'autres ont dû effectuer leur travail à distance. Dans tous ces cas, la santé, la sécurité et le bien-être de tous les membres de l'équipe de Parcs Canada étaient d'une importance capitale.

Pour appuyer ce travail, Parcs Canada a continué de mettre à jour et de mettre en œuvre une série renouvelée de procédures, de directives et de protocoles en réponse à la pandémie de COVID-19. Cela comprenait des communications régulières sur une page interne dédiée à la pandémie de COVID-19 afin de s'assurer que les gestionnaires et les employés disposent de renseignements opportuns et exacts alignés sur les exigences de rapport en évolution et les mesures recommandées par Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Cet espace dédié comprenait également des outils, des ressources et des services pour aider Parcs Canada à s'adapter aux défis du travail à distance, y compris des renseignements sur la réalisation d'évaluations ergonomiques virtuelles.

L'importance de la santé mentale des employés, particulièrement importante en ces temps difficiles, est demeurée un sujet de préoccupation. Cette année, Parcs Canada a élaboré et lancé une page intranet consacrée au bien-être afin d'aider les employés et les membres de leur famille à relever les défis quotidiens liés aux répercussions de la COVID-19 sur leur bien-être psychologique. L'accent a été mis sur l'offre aux employés de publications et d'activités sur la santé mentale tout au long de l'année, y compris des ateliers offerts pour réduire et gérer le stress lié à la pandémie, avec 22 ateliers offerts à environ 700 employés au total.

En raison de leur mandat opérationnel qui consiste à administrer des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans tout le pays, les employés de Parcs Canada doivent parfois faire face à des circonstances difficiles, notamment lors de catastrophes naturelles et d'interactions difficiles avec les visiteurs. Pour soutenir les employés dans ces situations, Parcs Canada a amélioré son processus de signalement des incidents graves afin de s'assurer qu'il comprenne des références explicites aux services de santé mentale disponibles, à l'importance de conversations opportunes après l'événement et à l'identification des facteurs de risque psychologiques potentiels en réponse aux incidents graves, aux blessures ou aux décès.

Parcs Canada a également mis en œuvre une nouvelle politique de prévention du harcèlement et de la violence au travail, comme l'exigeait le projet de loi C-65, qui a modifié le Code canadien du travail afin de centraliser les dispositions relatives à la prévention et au signalement du harcèlement et de la violence dans les lieux de travail sous réglementation fédérale.

Cette nouvelle politique est soutenue par une formation obligatoire pour les employés, les superviseurs et les gestionnaires, ainsi que pour les destinataires désignés et les spécialistes du harcèlement et de la violence, et par des lignes directrices, des procédures, des outils et d'autres ressources sur une page intranet centrale.

En 2021-2022, Parcs Canada a passé un contrat pour la réalisation d'un examen quinquennal de son régime de gestion des ressources humaines, comme l'exige la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*. Couvrant la période de 2015 à 2020, cet examen a permis de déterminer si le régime de ressources humaines de Parcs Canada est conforme aux valeurs et aux principes de fonctionnement qui régissent une saine gestion des ressources humaines, ce qui a donné lieu à un rapport contenant une série de recommandations. À compter de 2022-2023, Parcs Canada élaborera et commencera à mettre en œuvre un plan d'action pour donner suite à ces recommandations.

Assurer une compensation précise et opportune

Parcs Canada reste déterminé à s'assurer que les membres de l'équipe sont payés correctement et ponctuellement par le biais du système de paie Phoenix du gouvernement du Canada. Pour appuyer cet engagement, Parcs Canada a continué de collaborer avec Services publics et Approvisionnement Canada au cours de cette année. À l'interne, le travail sur plusieurs initiatives ministérielles, comme l'examen de la fonction de comptabilisation du temps, a contribué à stabiliser l'administration de la paye, à réduire la fréquence des problèmes de paye et à améliorer la rapidité de leur résolution, surtout pendant la haute saison d'exploitation de Parcs Canada, de mai à octobre.

Services de gestion et des technologies de l'information

Collaborer ouvertement et numériquement avec les partenaires et les Canadiens et permettre à Parcs Canada de disposer d'une main-d'œuvre mobile.

En plus de soutenir les outils mobiles et collaboratifs pour les lieux de travail virtuels, en 2021-2022, Parcs Canada a lancé une application mobile d'application de la loi après les phases de pilotage et d'essai en 2019-2020 et 2020-2021. Cet « outil polyvalent numérique » aide les gardes de parc à être plus efficaces, efficaces et flexibles, en leur permettant de remplir des documents à partir de l'endroit où ils se trouvent sur le terrain, plutôt que d'exiger qu'ils soient à un bureau. Cet outil rationalisé et intégré permet de numériser des images, de prendre des photos et des notes audio, et d'envoyer les données en toute sécurité au système de gestion des incidents et des événements de Parcs Canada. Il s'interface également avec un outil mobile de signalement de la conformité afin que d'autres membres de l'équipe de Parcs Canada puissent renvoyer les incidents aux gardes de parc pour un suivi. Cette application aide Parcs Canada à fournir des services efficaces tout en améliorant la sécurité de ses employés et de ses visiteurs.

Connexion avec les Canadiens grâce aux données ouvertes

Parcs Canada soutient la priorité du gouvernement du Canada en matière de données ouvertes. En 2021-2022, Parcs Canada a poursuivi ses investissements dans le gouvernement ouvert afin de faire progresser l'élaboration d'un plan intégré de mise en œuvre du gouvernement ouvert pour la conservation des ressources naturelles. Pour soutenir la recherche et le partage des connaissances, Parcs Canada continue de maintenir et de mettre à jour les dossiers de conservation des ressources naturelles, avec environ 88 ensembles de données et huit cartes ajoutés au cours de la dernière année. Parmi les mises à jour notables effectuées au cours de la période visée par le présent rapport, mentionnons une mise à jour des dossiers sur les incidents liés à la coexistence entre l'homme et la faune, avec un ajout substantiel de dossiers d'incidents hérités provenant de plusieurs parcs nationaux, ce qui a permis de prolonger leur disponibilité jusqu'en 2010.

Recours à la technologie pour s'améliorer en permanence

Avec des lieux du patrimoine national répartis dans tout le pays, souvent dans des régions rurales, le maintien de la connectivité du réseau peut représenter un défi pour certains sites de Parcs Canada. Cette année, Parcs Canada a poursuivi ses efforts pour augmenter la largeur de bande dans divers parcs et bureaux afin d'offrir aux membres de l'équipe et aux visiteurs une expérience numérique améliorée. En collaboration avec Services partagés Canada, Parcs Canada a amélioré la connectivité du réseau dans 16 de ses emplacements, ce qui a permis à 970 membres du personnel d'avoir un meilleur accès aux logiciels et aux outils de collaboration du gouvernement du Canada et de Parcs Canada.

Rapprocher l'île de Sable du continent

La réserve de parc national de l'île de Sable, une île de sable balayée par les vents et célèbre pour ses chevaux sauvages en liberté, est l'une des îles les plus éloignées du Canada, située à 175 kilomètres de la côte de la Nouvelle-Écosse et accessible uniquement par voie aérienne et maritime. Dire qu'il est difficile pour les employés de Parcs Canada de rester en contact avec le continent ici est un euphémisme, mais une connexion est importante pour la sécurité du personnel et des visiteurs.

En 2021-2022, Parcs Canada a fait l'expérience de Starlink, une entreprise qui fournit un service Internet par satellite, afin de fournir un service Internet à cette réserve de parc national éloignée. Grâce à cette initiative, les membres de l'équipe de Parcs Canada situés sur l'île de Sable sont maintenant en mesure de travailler plus efficacement et de communiquer de façon plus fiable avec le reste de Parcs Canada, les visiteurs et les responsables des urgences.

Faciliter un environnement de travail virtuel pendant une pandémie mondiale

L'expansion des outils de collaboration de Parcs Canada pour soutenir la productivité des employés s'est poursuivie avec le lancement de la suite de communications Microsoft Teams. Les membres de l'équipe de Parcs Canada disposent maintenant de capacités modernes et intégrées de courriel, de clavardage et de vidéoconférence. Cette version a jeté les bases de l'adoption de futurs outils de collaboration, tels que SharePoint Online et OneDrive de Microsoft, afin d'améliorer la gestion de l'information et la collaboration transparente entre les équipes distribuées. La préparation du déploiement plus large de SharePoint a commencé avec la mise en œuvre d'un pilote et une migration vers une version plus récente de SharePoint.

Alors que Parcs Canada passe à un environnement de travail hybride, les membres de l'équipe ont besoin de différents outils pour assurer une transition en douceur et la poursuite des activités tout en respectant les directives du COVID. L'un des outils que Parcs Canada a mis en place est un système de réservation de bureaux qui permet aux membres de l'équipe de réserver des locaux qui répondent à leurs besoins avant leur arrivée.

Services de gestion et de surveillance

Intégrer la planification d'entreprise

Afin d'appuyer une prestation de programmes robuste, efficace et efficiente aux Canadiens et aux Canadiennes et de soutenir les priorités du gouvernement du Canada, Parcs Canada met en œuvre la planification intégrée des activités selon une approche graduelle et progressive. En 2021-2022, un exercice national de planification intégrée des affaires a été entrepris et les plans ont été présentés à la haute direction pour examen et commentaires. Ce travail a jeté les bases d'une approche élargie en 2023-2024 qui intégrera davantage la planification commerciale et financière et fournira un cadre pour les priorités en cascade, en concentrant les efforts sur les

résultats et en alignant les ressources sur les priorités afin de fournir un ressourcement prévisible aux unités opérationnelles.

Améliorer la mesure du rendement

Parcs Canada a également progressé en matière de mesure du rendement en 2021-2022. Le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation de Parcs Canada a approuvé le plan de projet présenté par le chef de la mesure du rendement pour commencer le renouvellement du cadre des résultats ministériels de Parcs Canada et mettre à jour son inventaire des programmes. Le travail sur ce projet a également commencé, l'objectif étant de mettre à jour le cadre et l'inventaire des programmes pour qu'ils entrent en vigueur le 1er avril 2024.

En 2021-2022, Parcs Canada a également mis à jour les profils de l'information sur le rendement de ses cinq programmes existants avec des plans de collecte de données pour l'ACS Plus. Tous les futurs profils d'information sur le rendement élaborés pour les nouveaux programmes contiendront des plans de collecte de données, avec la possibilité de surveiller et de rendre compte des impacts du programme sur divers groupes de personnes, dans la mesure du possible.

Services de gestion des biens immobiliers

Parcs Canada est l'intendant de l'un des portefeuilles de biens contemporains et bâtis les plus importants et les plus diversifiés au Canada, dont la valeur de remplacement actuelle est de 26,6 milliards de dollars (en 2021).

Soutenir la durabilité des actifs à long terme

Approuvée en 2021, la première Stratégie de portefeuille des biens immobiliers de Parcs Canada soutient ses objectifs de durabilité à long terme de ses biens, en fixant des objectifs stratégiques pour le portefeuille et en intégrant les priorités du gouvernement du Canada et de Parcs Canada en matière de protection du patrimoine culturel bâti du Canada, de réduction de l'empreinte carbone de Parcs Canada, d'augmentation de l'accessibilité et de l'inclusivité des biens et des sites, et d'amélioration de la résilience au changement climatique, tout en maintenant les biens dans une gamme de conditions acceptables. La stratégie répond également aux principales recommandations de l'examen horizontal des immobilisations du Secrétariat du Conseil du Trésor et appuiera une approche de stratégie de portefeuille pour les plans de gestion des biens à long terme de Parcs Canada.

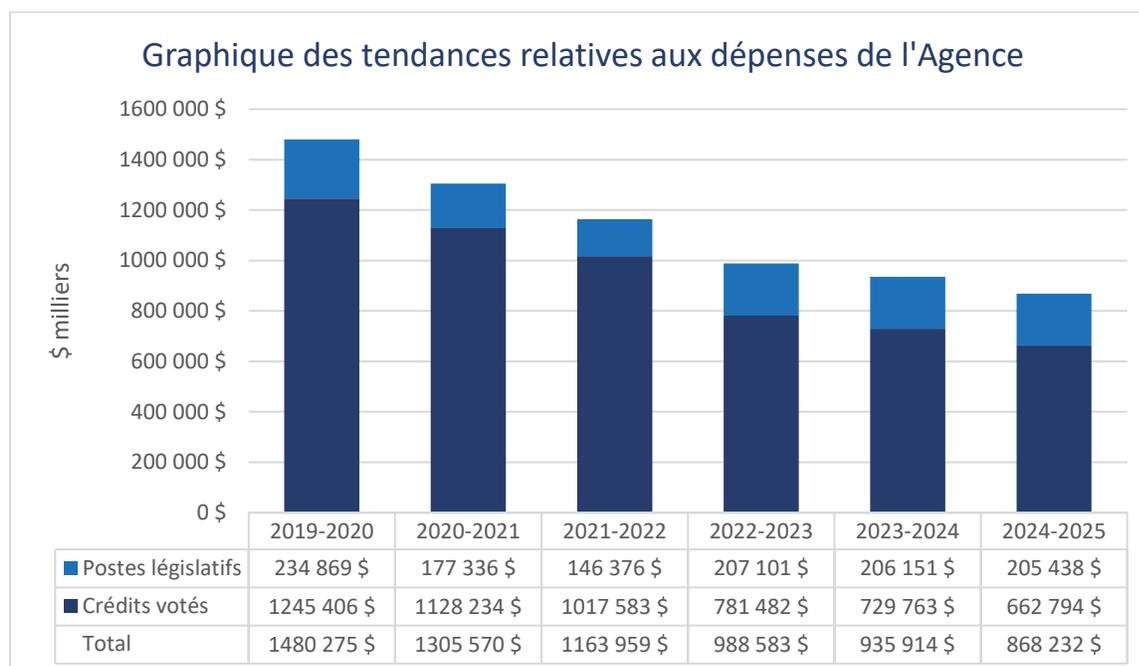
Le système d'information sur la gestion des biens de Parcs Canada continue d'être mis à jour régulièrement avec des données sur le nombre, l'état et le coût des biens de Parcs Canada, y compris ses biens patrimoniaux. Ces données appuient les décisions d'investissement et l'analyse du portefeuille, ainsi que les demandes de financement à long terme et prévisible des biens.

Dépenses et ressources humaines

Dépenses

Dépenses de 2019-2020 à 2024-2025

Le graphique suivant présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps. Pour la période de 2019-2020 à 2021-2022, les dépenses représentent les dépenses déclarées dans les Comptes publics du Canada. Pour la période de 2022-2023 à 2023-2025, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir les responsabilités fondamentales et les services internes de Parcs Canada.



La diminution importante des dépenses prévues en 2022-2023 et les années suivantes est principalement due à la fin du financement de l'infrastructure à durée limitée. Ce financement jusqu'en 2022-2023 représente un investissement total d'environ 4,2 milliards de dollars pour soutenir les travaux d'infrastructure dans les lieux de Parcs Canada et pour assurer des expériences sécuritaires et de haute qualité aux visiteurs en améliorant les biens patrimoniaux, les visiteurs, les voies navigables et les routes situées dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Parcs Canada poursuit ses efforts pour assurer la viabilité financière à long terme de son portefeuille d'actifs.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Le tableau « Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les ressources financières budgétaires affectées aux responsabilités essentielles et aux services internes de Parcs Canada.

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2021-2022	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées 2021-2022	Dépenses réelles (autorisation s utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisation s utilisées) 2020-2021	Dépenses réelles (autorisation s utilisées) 2021-2022
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	1 015 272 311	1 015 272 311	887 028 950	833 122 836	1 439 818 623	1 358 136 356	1 171 403 186	1 027 492 694
Services internes	113 836 418	113 836 418	101 554 355	102 791 435	143 016 782	122 138 301	134 166 731	136 466 001
Total	1 129 108 729	1 129 108 729	988 583 305	935 914 271	1 582 835 405	1 480 274 657	1 305 569 917	1 163 958 695

Les dépenses prévues de 1 015,3 millions de dollars représentent le Budget principal des dépenses 2021-2022 de Parcs Canada et reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir ses programmes. Les dépenses réelles de 1 027,5 millions de dollars correspondent aux dépenses de Parcs Canada telles que déclarées dans les Comptes publics de 2021-2022.

L'augmentation des autorisations disponibles par rapport au budget principal de 2021-2022 est principalement due aux fonds non dépensés de 2020-2021 qui ont été transférés à 2021-2022 et aux crédits (financement) supplémentaires reçus après l'exercice de planification. Ces fonds supplémentaires étaient principalement liés à la Stratégie emploi et compétences des jeunes, à l'héritage naturel amélioré, aux incendies de forêt, au Plan d'action pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, aux nouveaux objectifs de conservation marine du Canada ainsi qu'au lieu historique national des épaves du HMS *Erebus* et du HMS *Terror*.

Les dépenses réelles ont été supérieures de 12,2 millions de dollars (ou 1,2 %) aux dépenses prévues, principalement en raison du financement supplémentaire mentionné ci-dessus, compensé par le financement qui est déplacé vers les années futures, principalement pour la mesure du budget 2019 Soutenir les immobilisations dans les lieux de Parcs Canada ainsi que le financement pour la création et l'expansion des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux.

La diminution importante des dépenses prévues en 2022-2023 et 2023-2024 est principalement due à la fin du financement de l'infrastructure limité dans le temps. Ce financement jusqu'en 2022-2023 représente un investissement total d'environ 4,2 milliards de dollars pour soutenir les travaux d'infrastructure dans les lieux de Parcs Canada et pour assurer des expériences sécuritaires et de haute qualité aux visiteurs en améliorant les biens patrimoniaux, les visiteurs, les voies navigables et les routes situées dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Des informations sur les résultats prévus pour 2021-2022 se retrouvent dans [l'État des résultats prospectif et notes 2021-2022](#).^{xxx}

Ressources humaines

Le tableau « Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes » présente les équivalents temps plein (ETP) affectés à chacune des responsabilités essentielles et aux services internes de Parcs Canada.

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Équivalents temps plein réels 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2023-2024
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	4 656	4 417	4 378	4 833	4 190	3 985
Services internes	935	762	915	1 023	743	716
Total	5,591	5,179	5,293	5,856	4,933	4,701

Les équivalents temps plein (ETP) prévus de Parcs Canada reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour soutenir les programmes de Parcs Canada. En 2021-2022, Parcs Canada comptait 5 856 ETP, soit 563 ETP ou 10,6 % de plus que prévu. L'écart dans les ETP est principalement attribuable aux employés supplémentaires embauchés lors de la réception de fonds supplémentaires pour la Stratégie emploi jeunesse et compétences, au financement supplémentaire reporté de l'exercice précédent et aux nouveaux crédits reçus après l'exercice de planification, ainsi qu'à la réaffectation interne.

La diminution des ETP prévus en 2022-2023 est principalement due à la fin du financement de l'infrastructure limité dans le temps.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de Parcs Canada, consultez les [Comptes publics du Canada 2021](#).^{xxxii}

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de Parcs Canada avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figurent dans l'[InfoBase du GC](#).^{xxxiii}

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de Parcs Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 sont affichés sur [le site Web ministériel](#).^{xxxiv}

Faits saillants des états financiers

État condensé des résultats (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2021-2022	Résultats réels 2021-2022	Résultats réels 2020-2021	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats prévus de 2021-2022)	Écart (résultats réels de 2021-2022 moins résultats réels de 2020-2021)
Total des charges	976 517 000	1 131 044 000	1 052 090 000	154 527 000	78 954 000
Total des recettes	150 000 000	155 627 000	105 653 000	5 627 000	49 974 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	826 517 000	975 417 000	946 437 000	148 900 000	28 980 000

Dépenses

Les dépenses réelles ont été supérieures de 154,5 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison des fonds supplémentaires reçus après l'achèvement de l'exercice de planification, notamment ceux liés à la Stratégie emploi compétences pour les jeunes, des fonds supplémentaires reçus dans le cadre de l'initiative Héritage nature amélioré du gouvernement du Canada pour soutenir la conservation des terres et des eaux douces du Canada, la protection des espèces, l'avancement de la réconciliation avec les Autochtones, l'accès accru à la nature et la résilience aux incendies de forêt et aux inondations.

Les dépenses réelles d'une année sur l'autre ont augmenté de 79,0 millions de dollars par rapport aux dépenses prévues, principalement en raison de l'assouplissement des restrictions COVID-19 et de la reprise des niveaux d'opérations antérieurs à COVID-19, ce qui a fait augmenter les dépenses opérationnelles. De plus, il y a eu une augmentation des paiements de transfert pour la Stratégie emploi compétences pour les jeunes, l'initiative Héritage Nature amélioré, l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga et le financement accordé à l'UNESCO pour soutenir la protection des sites culturels et patrimoniaux à risque, y compris ceux de l'Ukraine.

Revenus

Les revenus réels ont été supérieurs de 5,6 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison de l'assouplissement des restrictions de la COVID et de l'intérêt accru pour les voyages et les activités de plein air, ce qui a entraîné des revenus supérieurs aux prévisions.

Les revenus de 2021-2022 ont augmenté de 50,0 millions de dollars par rapport à 2020-2021, principalement en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie COVID-19 et des impacts positifs qu'il a eus sur l'augmentation de la fréquentation. En outre, les revenus de 2020-2021 ont été affectés par la suspension et la disponibilité des services aux visiteurs dans tous les sites historiques nationaux et les parcs nationaux du 19 mars au 1er juin 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse de la fréquentation et des revenus.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	2021-2022	2020-2021	Écart (2021-2022 moins 2020-2021)
Total du passif net	305 018 000	318 511 000	(13 493 000)
Total des actifs financiers nets	177 433 000	191 104 000	(13 671 000)
Dette nette du ministère	127 585 000	127 407 000	178 000
Total des actifs non financiers	4 747 165 000	4 691 665 000	55 500 000
Situation financière nette du ministère	4 619 580 000	4 564 258 000	55 322 000

La dette nette est calculée comme la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers nets. Elle représente le passif pour lequel Parcs Canada aura besoin de crédits futurs. La dette nette de Parcs Canada a augmenté de 0,2 million de dollars, ce qui résulte des facteurs suivants :

- Une diminution des comptes créditeurs et des charges à payer en raison de la ratification de la convention collective en 2020-2021 ; et,
- Une augmentation des revenus reportés en raison de l'ouverture du système de réservation de camping de Parcs Canada le 1^{er} janvier en 2022 (au lieu du 1^{er} avril comme en 2021). Cette ouverture plus précoce signifie que les revenus des réservations pour les dates de l'exercice 2022-2023 ont été reçus en 2021-2022.

Le grand intérêt suscité par la réouverture de Whistlers, le plus grand terrain de camping du parc national de Jasper, et l'augmentation de la demande d'activités de plein air et de voyages lorsque les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 ont été assouplies ont également contribué à l'augmentation des produits reportés causée par la date d'ouverture plus précoce du système de réservation.

La position financière nette est calculée comme la différence entre la dette nette et le total des actifs non financiers et se compose principalement d'immobilisations corporelles, telles que les routes et les ponts, les équipements, les terrains et les bâtiments. L'augmentation de 55,3 millions de dollars par rapport à 2020-2021 est en grande partie due à l'acquisition

d'immobilisations corporelles pour soutenir les travaux d'infrastructure dans les lieux de Parcs Canada et pour assurer des expériences sûres et de haute qualité aux visiteurs en améliorant les biens patrimoniaux, les visiteurs, les voies navigables et les routes situés dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et la conservation marine nationale.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2021-2022 sont fournies dans [l'État des résultats prospectif et les notes de 2021-2022 de Parcs Canada](#).^{xxxv}

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Administrateur général : Ron Hallman, président et directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- [*Loi sur l'Agence Parcs Canada*](#)^{xxxvi}
- [*Loi sur les parcs nationaux du Canada*](#)^{xxxvii}
- [*Loi sur le parc urbain national de la Rouge*](#)^{xxxviii}
- [*Loi sur les lieux et monuments historiques*](#)^{xxxix}
- [*Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*](#)^{xl}
- [*Loi sur le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent*](#)^{xli}
- [*Règlement sur les canaux historiques*](#)^{xlii} en vertu de la [*Loi sur le ministère des Transports*](#)^{xliii}
- [*Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*](#)^{xliv}
- [*Loi sur la protection des phares patrimoniaux*](#)^{xlv}
- [*Loi sur les espèces en péril*](#)^{xlvi}

Année d'incorporation/de commencement : 1998

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xlvii}

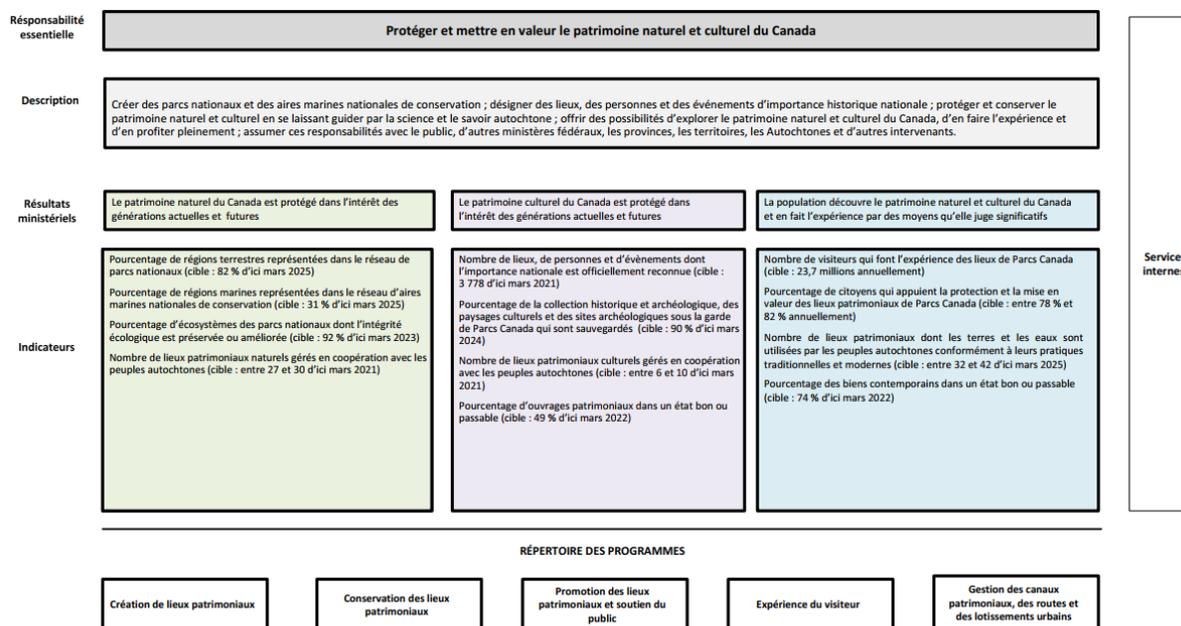
Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter [la lettre de mandat du ministre](#).^{xlviii}

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xlix}

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de Parcs Canada de 2021-2022 sont présentés ci-dessous.



Renseignements à l'appui du Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada figurent dans [l'InfoBase du GC](#).¹

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont affichés sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{li}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures [dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{lii} Ce rapport donne aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux

programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Parcs Canada – Bureau national

30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (depuis l'étranger)

819-420-9486

Téléscripteur

866-787-6221

Site Web : www.parcscanada.gc.ca

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Outil analytique utilisé pour élaborer des politiques, des programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs et mieux comprendre comment des facteurs comme le sexe, la race, l'origine nationale et ethnique, l'origine ou l'identité autochtone, l'âge, l'orientation sexuelle, les conditions socio-économiques, la géographie, la culture et le handicap influent sur les expériences et les résultats et peuvent avoir une incidence sur l'accès aux programmes gouvernementaux et l'expérience vécue dans le cadre de ceux-ci.

Cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

expérimentation (*experimentation*)

Réalisation d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'orienter la prise de décisions fondée sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens, et à prendre connaissance de ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2021-2022, thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2020 (c'est-à-dire protéger les Canadiens de la COVID-19; aider les Canadiens durant la pandémie; rebâtir en mieux : une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne; le pays pour lequel nous menons ce combat).

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

Rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable en partie à une organisation, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Notes de fin de rapport

- i Plan du réseau des parcs nationaux, <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/plan>.
- ii Réseau des aires marines nationales de conservation, <https://www.pc.gc.ca/fr/amnc-nmca/plan>.
- iii Loi sur les espèces en péril : plans d'action, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/plans-action.html>
- iv Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence Parcs Canada de 2020 à 2023, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023>
- v Registre public des espèces en péril, <https://registre-especes.canada.ca/index-fr.html#/documents?sortBy=documentTypeSort&sortDirection=asc&pageSize=10&keywords=Park%20Canada>
- vi État des lieux du patrimoine naturel et historique du Canada, 2021, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/elnhc-scnhp/2021>
- vii Programme national des corridors écologiques, <https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/conservation/corridors-ecologiques-ecological-corridors>
- viii Stratégie ministérielle de développement durable de l'Agence Parcs Canada de 2020 à 2023, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023>
- ix Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019, <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/plan/cadre-framework>
- x Les appels à l'action 79 à 83 de la Commission de vérité et réconciliation, <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524505403680/1557513866487>
- xi Programme de partage des frais pour les lieux patrimoniaux, <https://www.pc.gc.ca/fr/culture/designation/financement-funding/ppf-csp>
- xii Introduction aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, <https://raic.org/product/introduction-aux-normes-et-lignes-directrices-pour-la-conservation-des-lieux-patrimoniaux-au>
- xiii Projet de loi C-23 : Loi sur les lieux historiques du Canada, <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/projet-de-loi/44-1/c-23>
- xiv Parcs urbains nationaux, <https://www.pc.gc.ca/fr/pun-nup>
- xv Vivez une expérience de diversité, d'inclusion et d'exploration infinie avec Mini Mondo, <https://www.clc-sic.ca/francais/salle-de-presse/vivez-une-experience-de-diversite-dinclusion-et-dexploration-infinie-avec-mini>
- xvi Cadre pour l'histoire et la commémoration, <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/plan/cadre-framework>
- xvii Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations unies – Développement Durable, <https://sdgs.un.org/fr>
- xviii Laissez-passer, permis et frais – Entrée gratuite pour les jeunes de 17 ans et moins, <https://www.pc.gc.ca/fr/voyage-travel/admission/jeunes-youth>
- xix #NaturePourTous, <https://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/impliquez-involved/nature-pour-tous-nature-for-all>
- xx Parcs urbains nationaux, <https://www.pc.gc.ca/fr/pun-nup>
- xxi Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de Parcs Canada, 2021-2022, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023/rapport-2021-2022-report>
- xxii État des lieux du patrimoine naturel et historique du Canada, 2021, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/elnhc-scnhp/2021>
- xxiii Rapport annuel sur la Loi sur les espèces en péril, <https://registre-especes.canada.ca/index-fr.html#/documents/1090>
- xxiv Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de Parcs Canada, 2021-2022, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/bib-lib/plans/docs2i/durable-sustainable-2020-2023/rapport-2021-2022-report>
- xxv Service de réservation de Parcs Canada, <https://reservation.pc.gc.ca/Home.aspx?gccf=true>
- xxvi Parc national Fundy : Dans l'arrière-pays avec les chauves-souris, <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nb/fundy/nature/conservation/chauvessouris-camping-bats>
- xxvii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

- xxviii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxix. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxx. Stratégie sur l'accessibilité au sein de la fonction publique du Canada, <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/fonctionpublique/mieux-etre-inclusion-diversite-fonction-publique/diversite-equite-matiere-emploi/accessibilite-fonction-publique/strategie-accessibilite-fonction-publique-tdm.html>
- xxxi. État des résultats prospectif (non audité) 2021-2022, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2021-2022-prospectif-future>
- xxxii. Comptes publics du Canada, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xxxiii. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- xxxiv. État des résultats prospectif (non audité) 2021-2022, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2021-2022dpr>
- xxxv. État des résultats prospectif (non audité) 2021-2022, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2021-2022-prospectif-future>
- xxxvi. *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- xxxvii. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- xxxviii. *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/page-1.html>
- xxxix. *Loi sur les lieux et monuments historiques*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- xl. *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-7.3/index.html>
- xli. *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
- xlii. *Règlement sur les canaux historiques*, <https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/index.html>
- xliiii. *Loi sur le ministère des Transports*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-18/>
- xliv. *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- xlv. *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- xlvi. *Loi sur les espèces en péril*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- xlvii. Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312022/03312022-tab>
- xlviii. Lettres de mandat, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- xlix. Contexte opérationnelle, <https://www.pc.gc.ca/en/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312022/03312022-tab>
- l. InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- li. Tableaux de renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312022/03312022-tab>
- lii. Rapport sur les dépenses fiscales fédérales <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>